



Pomeys

POMEYS

Vivre à
POMEYS 2019

BULLETIN MUNICIPAL

WWW.POMEYS.FR



L'année 2019 s'achève, c'est le moment de notre traditionnel bulletin communal. C'est l'occasion de revenir sur cette année riche en événements.

Le contexte international n'est pas très euphorique. De nombreux pays voient revenir sur le devant de la scène politique des partis et des idées que l'on croyait disparus : la peur de l'autre et de ses différences, de vie et de croyances parfois, conduisent certains responsables politiques à des positionnements extrêmes.

Depuis toujours, notre pays s'est nourri des apports extérieurs et s'est construit en accueillant des personnes d'horizons divers. Faisons-en sorte que cela continue.

Le dynamisme d'une commune repose sur trois piliers : les commerces et services, les écoles, les associations. Nous avons vu cet automne l'ouverture d'une nouvelle épicerie, dans un local plus spacieux. Vanessa peut ainsi vous proposer un vrai service de proximité avec une gamme nettement élargie. Gageons qu'avec votre soutien, ce commerce sera un vrai plus pour notre village.

Avec le salon de coiffure, le cabinet d'esthétique, le restaurant et l'auberge nous avons une offre qui devient intéressante. Les différents artisans installés à Pomeys proposent de nombreuses prestations dans des domaines divers et variés, n'hésitons pas à faire appel à eux.

Un des projets immobiliers en cours d'étude pourrait peut-être nous permettre de proposer à des professionnels de santé ou du secteur paramédical de s'installer sur Pomeys. Si des kinés, des infirmières,

sages-femmes ou tout autre profession souhaitait s'établir dans notre village, ils seraient les bienvenus ; cela permettrait à la population de bénéficier de ces services à proximité.

Du côté des écoles, tout va bien. Les effectifs sont en hausse et les équipes enseignantes pleines de dynamisme. Les petits de l'école privée ont pu cette année profiter d'une cour de récréation agrandie et renouvelée. Ils en sont très contents. L'école publique a un gros projet de voyage scolaire sur le thème de l'eau, sujet ô combien d'actualité. Merci aux équipes d'enseignantes et à toutes les personnes qui entourent les enfants pour leur énergie et leur disponibilité.

Les associations de Pomeys sont toujours aussi dynamiques ; elles proposent de nombreuses activités, des manifestations qui permettent le rassemblement et l'échange. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent et qui donnent de leur temps.

Je voudrais maintenant remercier toute l'équipe municipale pour son implication et son travail pour mener à bien réflexions et projets.

L'ensemble des agents communaux doit aussi être remercié pour sa disponibilité et son investissement dans l'accomplissement des différentes missions. On peut souligner cette année l'affluence à la cantine : le nombre de repas a presque doublé. De même que l'adaptation de nos agents techniques pour faire face à l'épisode neigeux de novembre dernier, alors que le vol de nos deux camions et de tout le matériel les avait privés de moyens. Ils ont su s'organiser pour nous permettre de circuler.

Tous, avec les secrétaires qui vous accueillent en mairie, participent à ce qu'il fasse bon vivre à Pomeys.

J'aimerais terminer en vous souhaitant à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020. Qu'elle vous apporte joie, santé et prospérité.

Jean-Marc Goutagny



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Infos locales	4-6
Etat civil 2019	7-9
Commission Finances	10
Cérémonie du 11 Novembre	11
location salles	11
Commission Voirie	12
Commission Bâtiments	13
Commission Urbanisme	14
ALSH	15
Commission Espaces verts	16
Commission CCAS	17
Commission Vivre Ensemble	17

VIE ÉDUCATIVE

APEP	18
OGEC	19
Ecole privée St Exupéry	20
Ecole publique	21

VIE ASSOCIATIVE

Club de chasse	22
Croq'Musique	23
Association des familles	23
Comité des fêtes	24
Vélocithèque	25
Club étoile du soir	26
Entr'nous	27
Samba danse démonts	27
Neylière avenir	28
Musée d'Océanie	28
Les amis de la Neylière	29

VIE SPORTIVE

Foot Hauts lyonnais	30-31
Amicale boules	32
Le BUHL	33
Tennis club Hurongues	34
Tennis de table	35

VIE CULTURELLE

Gag'gonerie	36
Chorale chantefontaine	37

VIE EXTRA-MUNICIPALE

AHML	38
ADMR - Famille	39
GELF	40
Jardin d'avenir	41
Office du tourisme	42
RAM	43
Le transport solidaire à la demande	43
La Fabrik	44
M.S.A.P.	45
Prévention monoxyde de carbone	46
Parc éco Habitat	47
UPA Lycée Jean Monnet	47
Centre socioculturel des hauts lyonnais	48
Capsules et bouchons	49
Calendrier 2020	50
Photos des classes 2019	51

BULLETIN MUNICIPAL DE POMEYS 2019

Responsable de publication
Jean-Marc Goutagny, maire

Organisation et Rédaction

Christel Canu
Monique Rageys
Didier Reymondon
Sylvie Thivillier
Nicole Viricel

Conception Graphique - Illustrations

Mickaël Pibolleau

Impression

Imprimerie Louis Byron SARL

Crédit photos

Adobe Photo stock
Mairie de Pomeys



MAIRIE

478 rue du Tilleul - 69590 Pomeys
Tél. 04 78 48 42 25
Fax. 04 78 44 30 78
mairie.pomeys@cc-mdl.fr
www.pomeys.fr

HORAIRE OUVERTURE SECRETARIAT

Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 14h00 à 18h00
Le dernier samedi du mois : 9h00 à 12h00

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Tout au long de l'année, la population de Pomeys évolue au gré d'arrivées de nouveaux habitants et départs de certains vers d'autres communes. Pour faciliter le travail de la mairie, il serait souhaitable que les personnes concernées se présentent en mairie pour faire connaître au secrétariat l'évolution de leur situation.

CLASSES EN 0

Vous êtes né(e)s en 2000, 1990, 1980, 1970, 1960, 1950, 1940, 1930, 1920, 1910... alors vous faites partie des conscrits de la classe en 0 ! Vous êtes invité(e)s à venir faire la fête le samedi 25 avril 2020. Au programme convivialité, échanges, retrouvailles, rires et bonne humeur. Votre bébé va naître en 2020 ? Il fera aussi partie des conscrits et pourra aussi participer.

Michel VIRICEL 06 82 07 55 80
ou Noël BROCHIER 06 71 58 90 75

CORRESPONDANTS PRESSE

LE PROGRES : Agnès GRANGE agnesgrange@hotmail.fr
L'ESSOR : Marie DUBOEUF joseph.duboeuf0870@orange.fr

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 12 janvier à 10h30 à la salle St ROCH

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

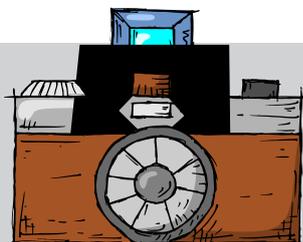
Dimanche 15 et dimanche 22 mars

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE :

Vendredi 17 janvier
8h00 à 12h00

et samedi 18 janvier
8h00 à 12h00

au local technique
21 impasse des Flâches



AVIS AUX PHOTOGRAPHES

Nous sommes régulièrement à la recherche de photos de Pomeys (paysages, curiosités...) pour agrémenter le site internet et les publications communales.

Si vous avez des photos et que vous voulez bien les partager, vous pouvez les adresser à la mairie (mairie.pomeys@cc-mdl.fr)

Nous ne manquerons pas de mentionner votre nom si nous les utilisons.



RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement...c'est OBLIGATOIRE ! Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les données issues du recensement permettront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Deux agents techniques ont suivi cette formation organisée par la Communauté de Communes et ont réussi le test.

L'AIPR est une obligation pour tous les agents préparant et exécutant des travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains (conducteur d'engins TP, nacelles élévatrices, grue...).



Recyclage de la formation Sauveteurs Secouristes au Travail

Les agents communaux avaient suivi la formation Sauveteurs Secouristes au Travail en 2017. Un recyclage doit être suivi tous les deux ans pour maintenir les acquis. Cette journée s'est déroulée au mois d'octobre à la mairie de Pomeys pour 5 agents de Pomeys et un agent de la commune de Meys.

CARTED'IDENTITÉ



La commune de Pomeys n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identités et les passeports. Vous devez à présent vous adresser dans une commune équipée d'un dispositif de recueil (St Symphorien sur Coise, St Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon...)

Pour faciliter la tâche aux agents des communes impactées par ce

changement, merci de bien vouloir contacter la mairie de Pomeys pour obtenir toutes les informations nécessaires. Vous pouvez saisir une pré demande en ligne sur le site :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Ensuite, vous pouvez prendre un rendez-vous dans la mairie de votre choix (équipée d'un dispositif).

Veillez à anticiper votre demande car les délais sont relativement longs.



AYONS UNE ATTITUDE CITOYENNE !

Respecter le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : **Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (végétaux...) est INTERDIT.**

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.

Le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'**une contravention de 450 euros**. (En vertu de ses pouvoirs de Police, le Maire est habilité à dresser procès-verbal.). Pourtant, on estime que 10 % des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME), contribuant ainsi de manière significative à la pollution de l'air.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Emissions de particules



50 kg de végétaux brûlés dans son jardin



6.000 km parcourus par une voiture diesel récente



3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante

Pourtant, des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, collecte en déchetterie...Il convient donc d'utiliser ces pratiques alternatives pour limiter les émissions de polluant atmosphérique ayant une incidence négative sur la santé.

En vertu de ses pouvoirs de Police, le Maire est habilité à dresser procès-verbal.

Plus d'info : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html>

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Extrait Arrêté préfectoral N°2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



NAISSANCES

Elsa FAURE le 19/01/2019

Candice DEVAURE le 25/01/2019

Nina COUTEUX le 10/02/2019

Lisa ZAKORZERMY le 19/02/2019

Livia VIRICEL le 05/05/2019

Tomy MORAND le 27/05/2019

Andrea BLANCHARD Le 31/10/2019

Thibault FAURE et Marine DELORME

Jérôme et Maryline DEVAURE

Bernard COUTEUX et Christelle LLAHONA BONATERRA

Yves et Pauline ZAKORZERMY

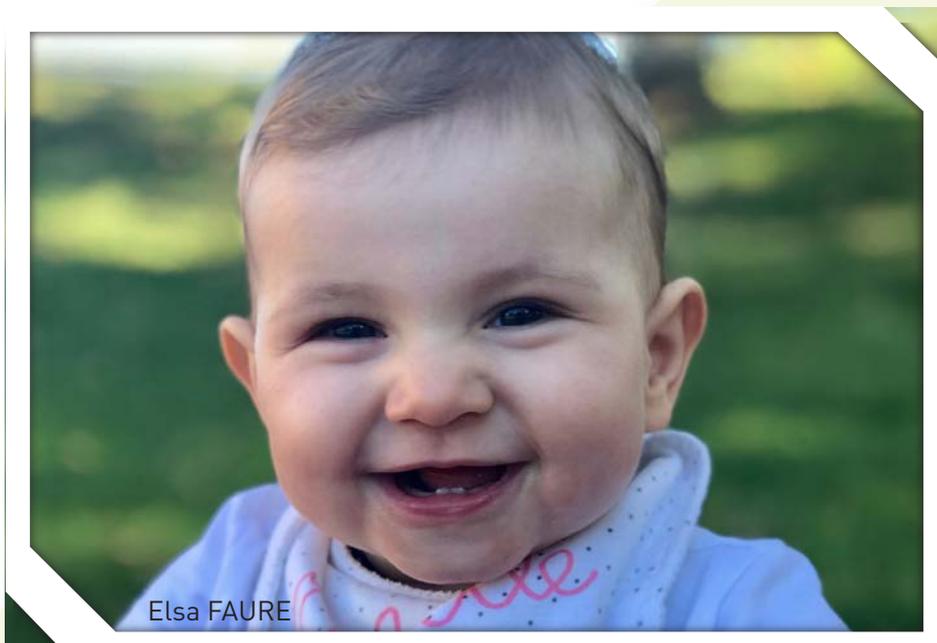
Morgan VIRICEL et Carine DUPIN

Sébastien MORAND et Pauline VARNET

Florian BLANCHARD et Amandine GAGLIANO



Candice DEVAURE



Elsa FAURE

VIE MUNICIPALE NAISSANCES



Livia VIRICEL



Tomy MORAND



Andréa BLANCHARD

MARIAGES

PRACCA Pascal et DEVIGNE Chrisèle le 23/12/2017

SAGE Léonard et PERRAS Maéva le 7/09/2019



Mariage PRACCA Pascal et DEVIGNE Chrisèle le 23/12/2017



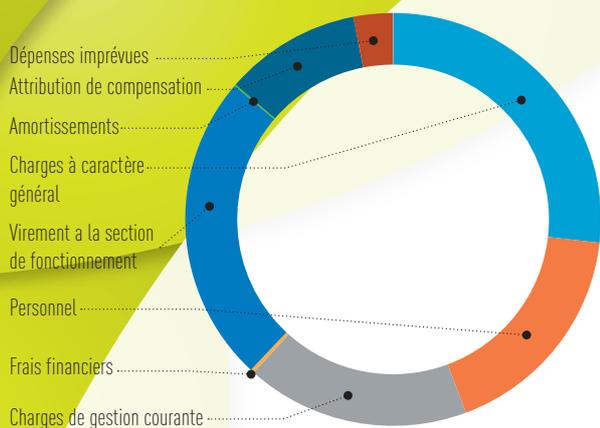
Mariage SAGE Léonard et PERRAS Maéva

DÉCÈS

GERGELY Stéphane	02/02/2019
GOUTAGNY Victoire Marguerite	01/03/2019
CANU Jean-Pierre	26/03/2019
DUCHIRON (épouse LOUIS) Claude Françoise Louise Pierrette	06/06/2019
GUYOT Robert François Marie	30/06/2019
GUYOT Henri Jean François	07/07/2019
GIRAUD Marie Alice	06/08/2019
PONCET Lucas	28/09/2019
BISSARDON Henri Jean marie	04/11/2019

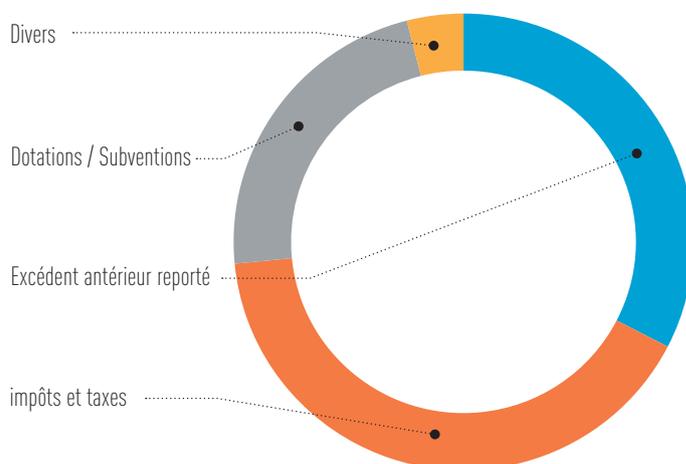
VIE MUNICIPALE COMMISSION FINANCES

FUNCTIONNEMENT DÉPENSES



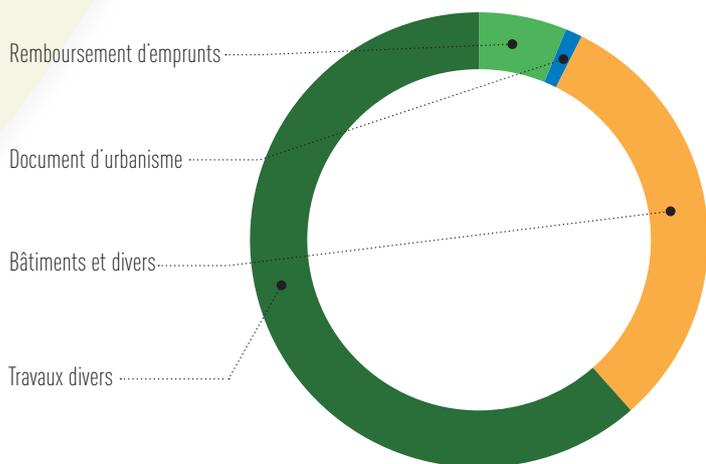
Charges à caractère général	223 034
Personnel	145 500
Charges de gestion courantes	144 642
Frais financiers	2 500
Virement à la section de fonctionnement	201 403
Amortissements	1 000
Attribution de compensation	88 200
Dépenses imprévues	25 400
Total	831 679

FUNCTIONNEMENT RECETTES



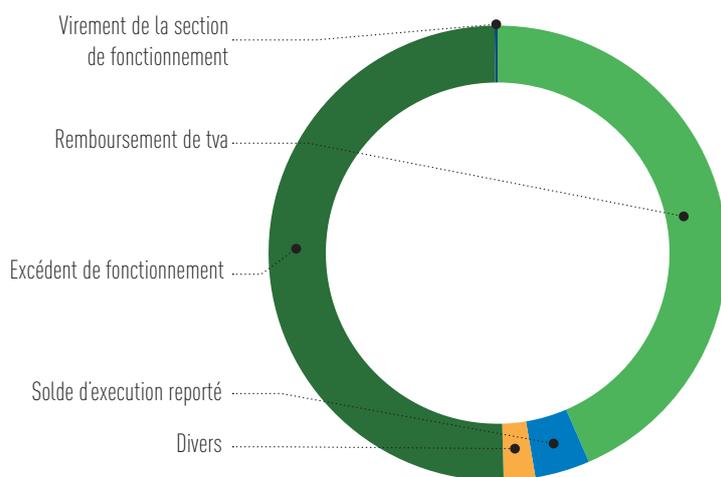
Excédent antérieur reporté	271 035
Impôts et taxes	340 029
Dotations/subventions	187 615
Divers	33 000
Total	831 679

INVESTISSEMENT DÉPENSES



Remboursement d'emprunts	28 754
Document d'urbanisme	5 500
Bâtiments et divers	144 000
Travaux divers	285 000
Total	463 254

INVESTISSEMENT RECETTES



Virement de la section de fonctionnement	201 403
Remboursement de TVA	18 000
Excédent de fonctionnement	10 280
Solde d'exécution reporté	232 571
Divers	1 000
Total	463 254



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Le lundi 11 novembre à 16h

le maire entouré des Anciens combattants et Pomeyères est revenu sur cette période de l'histoire, sur ces horreurs de la guerre qui ont sacrifié une génération entière et parmi les survivants, quelques six millions de mutilés. Ce fut également l'occasion de rendre hommage aux soldats morts pour la France en opération extérieure. Cette cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié chez Emilien.

SALLES

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES *tarifs 2019*

SALLE JEAN LETREVE

Habitants de Pomeys

Journée + soirée	225, 00€
Dimanche qui suit la soirée	55, 00€
Vin d'honneur	115, 00€
Mise à disposition après funérailles	55, 00€

Personnes non domiciliées à Pomeys

Journée + soirée	295, 00€
Dimanche qui suit la soirée	55, 00€

SALLE DES ANCIENS

L'après-midi **40, 00€**

SALLE ASSOCIATIVE DU FOOT

Journée + soirée **80, 00€**

SALLE POLYVALENTE SAINT ROCH

Habitants de Pomeys

Journée + soirée	612, 00€
Vin d'honneur après mariage	225, 00€

Associations de Pomeys

Soirée repas	406, 00€
Manifestation en journée	225, 00€
Bal public	730, 00€

Personnes non domiciliées à Pomeys

Journée + soirée	908, 00€
------------------	-----------------

À noter

Pour toute location, il sera demandé :

- ▶ Un chèque de location
- ▶ Un chèque de caution
- ▶ Une attestation d'assurance lors de la signature du contrat de location. Un état des lieux sera effectué à la remise et à la réception des clés.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE

L'entreprise LORNAGE a réalisé le fauchage des talus le long des chemins communaux au printemps et à l'automne. L'entreprise POYET TP a effectué l'hydro curage des tampons et des avaloirs de chaussée.

Une équipe de Brigades Vertes est intervenue deux fois dans l'année pour élaguer et entretenir les chemins des bois, les abords du stade de foot...

VOIRIE 2019

Travaux réalisés par la CCMDL (Communauté de Communes des Monts du Lyonnais)

Chemin de Malessa pour un montant de 16.396€

Chemin de St Roch pour un montant de 5.239€

Chemin de la Gimond pour un montant de 13.850€

Ce sont les entreprises COLAS/LACASSAGNE qui ont réalisé les travaux.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX

- Reprofilage sur une partie du chemin de Malampin,
- Curage des fossés (convention passée avec la commune de Coise) pour le prêt du tracteur et de la rigoleuse,
- Déneigement et réfection des chaussées, affaisements et nids de poule,
- Suivi et entretien des chemins communaux dans les bois,
- Élagage des abords de la chaussée,
- Divers tâches en liaison avec les entreprises extérieures,
- Installation de décoration de Noël (guirlandes, sapin ...)

VITESSE TRAVERSÉE DU VILLAGE

Suite au comptage de vitesse réalisé au printemps, il apparait que **85% des véhicules dépassent la vitesse autorisée limitée à 30 km /heure.**

Suite à ce constat, **la signalétique horizontale et verticale a été renforcée. La commission a souhaité faire l'acquisition d'un radar pédagogique.**

Problème de vitesse également à Chavannes : Une expérimentation d'installation de voirie a été installée en collaboration avec les services du département.

La commission remercie les agents pour leur implication dans leur travail et les agriculteurs pour le déneigement effectué sur la voirie.



Chemin de Malessa



Chemin de la Gimond

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (ADAP)

Église :

- Une rampe d'accessibilité a été installée sur le côté droit de l'église réalisée par l'entreprise Durand métallerie de Coise et par les agents communaux.
- Une place handicapée sera tracée prochainement.
- Sur la marche du perron une bande podotactile sera collée.
- Sur la première et dernière contre marche une peinture de couleur sera appliquée.
- Sur chaque nez de marche un revêtement antidérapant sera posé.



Stade de FOOT et vestiaires :

- Sur les escaliers des vestiaires la première et dernière contremarche vont être peintes en noires.
- Chaque nez de marche va être traité avec une peinture antidérapante.
- Sur la dernière marche une bande podotactile sera collée.
- Aux abords du stade côté buvette 3 places PMR seront créées.
- Ces différents travaux seront réalisés par les agents communaux.



LOCAL DE CHASSE :

L'ancien garage communal a été transformé en local de chasse. Les fournitures étaient à la charge de la commune pour un montant 22.000€. Les travaux ont été réalisés par les chasseurs.

Le local se compose :

- D'une salle de découpe et de transformation avec une chambre froide (cette salle est exclusivement réservée aux chasseurs).
- D'une salle de réunion (cette salle peut-être utilisée pour les réunions de toutes les associations en fonction du calendrier de la classe).



La commission bâtiment vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

ÉPICERIE

Après plusieurs mois de travaux l'épicerie a ouvert fin octobre sous l'enseigne PROXI.

VANESSA propose aussi une large gamme de produits du terroir.



SALLE DES SPORTS

Vu les problèmes de chauffage à la salle St ROCH une intervention des Sociétés :

Jafs pour la partie automation

Villard – Chaury pour la partie plomberie

Le but de ces travaux est de répartir la chaleur dans chaque espace en fonction de l'occupation, et de ce fait, faire des économies d'énergie.

Pour cela il a été installé des tableaux de commande gérés depuis la mairie.

Le montant de ces travaux s'élève à 25.000€.

SALLE JEAN LETRÈVE

Des usagers ont fait remonter que la salle Jean Letrève était mal insonorisée.

Suite à ces remarques, la commission a pris contact avec des sociétés pour étudier ce problème de résonance.

MISE À JOUR SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES ET SCHÉMA DES EAUX USÉES

*L'enquête publique relative aux mises à jour du schéma directeur des eaux pluviales et du schéma des eaux usées s'est déroulée du 17 septembre au 17 octobre 2019. Les documents concernant ces dossiers seront annexés au **Plan Local d'Urbanisme**.*

LES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires : déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir.

Certains travaux sont dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du Code de l'Urbanisme.

QUELLE AUTORISATION POUR QUEL TYPE DE TRAVAUX ?

Je construis une maison : permis de construire.

J'agrandis ma maison : moins de 2 m² : pas de formalités. De 2 à 20 m² : déclaration préalable. Plus de 20 m² : permis de construire.

Je crée une ouverture : déclaration préalable.

J'aménage mon garage en chambre sans ouverture : déclaration préalable.

Je construis une terrasse : moins de 20m² : déclaration préalable. Plus de 20m² : permis de construire.

Je change la destination d'une pièce sans travaux : déclaration préalable. Je change la destination d'une pièce **avec travaux :** permis de construire.

Je veux installer une piscine fixe de moins de 100 m² : déclaration préalable.

J'installe une piscine couverte de plus de 100m² : permis de construire.

Je construis un mur de clôture : déclaration préalable.

J'installe une antenne parabolique ou des panneaux solaires : déclaration préalable.

Je veux installer une caravane : déclaration préalable.

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) doit être adressée en mairie. Elle est jointe au permis qui vous a été délivré. Vous devez afficher votre permis bien visible de la rue, sur un panneau d'au moins 80 cm, et comportant les renseignements obligatoires.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit être adressée en mairie dans le mois qui suit la fin des travaux, en 3 exemplaires.

Vous devez également fournir une attestation de prise en compte de la RT 2012, comme prévu dans la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement avec le permis de construire.

Si la construction n'est pas destinée à votre propre habitation, il vous appartient de fournir également une attestation de conformité prévue à l'art R111-7-4 établi par un architecte qui ne peut être celui qui a conçu le projet, ou un contrôleur technique titulaire de l'agrément (art 2 de la loi du 3-1-1977).

Pour consulter le cadastre : <https://cadastre.gouv.fr>

PERMISSION DE VOIRIE OU ARRÊTÉ MUNICIPAL

Stationnement d'un véhicule en cas de déménagement ou de travaux, pose d'un échafaudage pour ravalement de façade ou réfection de toiture, dépôt d'une benne pour évacuation de gravas : toute occupation exceptionnelle du domaine public est soumise à autorisation et doit être signalée en mairie.

Faire une demande au secrétariat en indiquant :

- **Les dates exactes (début et fin)**
- **Adresse de l'intervention**
- **Les besoins en stationnement**
- **Motif de la demande**

Au fil des années, notre volonté est de proposer aux enfants des activités encadrées par des intervenants locaux et utiliser toutes les ressources que nous offrent notre territoire.

Les enfants ont ainsi pu découvrir La Chocolaterie de St Symphorien et la poterie d'Anne Marie.

Lors d'une sortie, ils ont visité la Maison des Métiers et la caserne des Pompiers de St Symphorien sur Coise.

Pour clôturer la semaine, les membres du club Etoile du Soir sont venus partager la journée avec les enfants: balades en calèche, belotes, jeux de boules. . .

Nous remercions chaleureusement le club pour leur présence et ce moment de convivialité.

Cette semaine ne pourrait pas se concrétiser sans la fidélité des familles, la disponibilité d'Emilien, le soutien de la commune et le Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais.

Nous remercions également tous les intervenants qui ont su transmettre avec passion leur savoir faire.



VIE MUNICIPALE



COMMISSION CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Au sein de chaque Conseil Municipal fonctionne un C.C.A.S.

Ce groupe est composé de 4 élus municipaux et de 4 citoyens de la commune désireux d'agir autour des actions sociales à faire vivre sur la commune.

Cette commission peut répondre aux difficultés de certains habitants sur des demandes d'ordre matérielles ou humaines par un « coup de pouce » financier ou relationnel.

Le C.C.A.S dispose d'un budget alimenté par les ressources de la commune, une partie des recettes des concessions du cimetière et des dons éventuels.

Les membres du C.C.A.S ont organisé en décembre 2018 une rencontre des aînés de 75 ans et plus. Tous sont conviés à la salle Letrève pour une après-midi festive.

Toute l'équipe fait le maximum pour bien accueillir chacun et soigner le cadre avec des tables bien décorées.



En arrivant c'est d'abord une boisson chaude qui est offerte avec les petits gâteaux. En 2018, l'animation a été confiée aux membres d'une Association de Ste Foy l'Argentière : Alors El'Dance.

Tous les participants ont gardé l'émerveillement de ces danseuses infatigables présentant des numéros variés tant dans la mise en scène que dans les changements de costumes : déguisements en « cornettes » ou en robes « tutu ».

Chacun a eu de quoi applaudir après chaque scénette.

Après ce temps rempli de rires, il faut maintenant déguster les bûches et boire le pétillant.

Vers 17h30, Monsieur le Maire remet à chacun son colis de Noël. Les absents ne sont pas oubliés : ils recevront la visite d'un membre du C.C.A.S à leur domicile, à la maison de retraite ou à l'hôpital.

Un après-midi rempli de gaieté permettant de revivre des rencontres entre habitants de la commune et renouer les bonnes relations.



COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le but d'obtenir une subvention, les associations nous présentent un projet, accompagné de leur bilan financier (document officiel demandé par la préfecture : CERFA).

La commission étudie chaque projet et bilan selon des critères variés, en valorisant particulièrement ceux à destination des enfants.

Un montant propre à chaque projet est alloué, et ensuite proposé et validé au conseil municipal.

Chaque année, la commune attribue environ 10.000 € à une vingtaine d'associations.

PROJET ESPACE CULTUREL

La commission n'a pas pu déposer le projet définitif dans le délai imparti. Pour cette raison, nous avons dû relancer un appel d'offre, pour recruter un architecte. Le cabinet CORNU/NEEL de St Symphorien sur Coise a été retenu pour l'APD (Avant Projet Définitif).

Cet APD nous est indispensable pour répondre aux critères demandés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour déposer le dossier de demandes de subventions, et ce avant mars 2020.

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 2020.

Nous recherchons un nom pour cet espace. Vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie.



Nous remercions l'ensemble des associations de la commune, qui œuvre pour la diversité des animations, tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous informer de dysfonctionnement dans les équipements de la commune que vous utilisez (ampoule grillée, évier bouché ...)

**La commission vivre ensemble vous souhaite
une belle et heureuse année !**

La particularité de Pomeys ? 2 écoles mais 1 association de parents unique **L'APEP**

En effet, c'est en parfaite harmonie que cohabitent l'école privée St Exupéry (de la maternelle au CP) et l'école publique (du CE1 au CM2), où les petits pomeyères grandissent et s'instruisent.

Pour leur permettre de faire des sorties scolaires et des découvertes culturelles, sans trop pénaliser financièrement les familles, l'APEP est là.

Cette association, composée de parents bénévoles, organise plusieurs manifestations dans l'année : de la fête de Noël où se réunissent petits et grands, à la course d'orientation dans les célèbres bois de Pomeys, en passant par une vente de calendriers, galettes, pizzas,...ou encore, un temps convivial autour d'un barbecue pour fêter l'été.



Les bénéfices permettent ainsi de financer des spectacles, des sorties, des intervenants extérieurs... L'association est aussi là pour soutenir une équipe d'enseignantes dynamique et motivée, qui mène à bien de beaux projets, riches et variés, toujours dans le souci de faire grandir nos enfants!

L'année qui se profile sera une grande année pour les élèves de l'école publique, qui s'apprêtent à découvrir **la grande bleue au mois de mai pour 5 jours !**

L'APEP, c'est aussi de belles rencontres et des parents accueillants.

C'est un moyen de créer des liens, à la fois entre les familles, les enseignantes, les parents, les enfants, mais aussi avec les habitants du village.



En effet, l'association souhaite dynamiser nos écoles mais aussi les faire vivre au sein du village. Nous souhaitons remercier toutes les personnes sans lesquelles l'APEP n'existerait pas :

- Les bénévoles qui s'impliquent régulièrement ou ponctuellement
- Les habitants de Pomeys qui participent à nos manifestations
- La Mairie, qui nous accompagne et nous soutient, aussi bien financièrement que matériellement

Evidemment, l'APEP serait ravie d'accueillir encore de nouveaux membres, avec leurs idées et leur dynamisme !

Venez découvrir tout cela le vendredi 13 décembre pour la fête de Noël des écoles !

Les membres de l'APEP

VIE ÉDUCATIVE

▶▶▶ O.G.E.C.

L'Organisme de Gestion de l'École Catholique Saint-Exupéry comptait 14 membres, pour l'année scolaire 2018-2019.

Afin de collecter des fonds qui financent le fonctionnement de l'école, nous avons organisé plusieurs événements courant 2019 : la vente des papiers cadeaux et la vente de plants de légumes et de fleurs du 8 mai. Le 9 février, nous avons proposé le spectacle du mentaliste et magicien Thibaut Del Corral qui a été une expérience assez singulière et forte pour la plupart des spectateurs ! Et nous avons également prêté main forte à l'APEP pour l'organisation du Parcours d'Orientation au printemps.

Pour l'année 2020, l'OGEC fait le choix d'un spectacle familial afin de rassembler les enfants, leurs familles et l'ensemble des habitants autour d'un moment culturel et convivial.

Nous accueillerons la Compagnie de « La Fée Mandoline » dont l'un des deux artistes n'est autre qu'Axel Mathot, le chanteur des Tit'Nassels (groupe à l'affiche du concert 2017 à la salle St-Roch). La réputation de cette compagnie n'est plus à faire dans le monde des spectacles musicaux « pour enfants et... adultes sages ». Ce spectacle de qualité, qui mêle chansons, humour et comédie, aborde le thème de l'usage des écrans. Un thème qui nous concerne vraiment tous : les enfants ... tout autant que les parents, n'est-ce-pas ?



**Alors réservez d'ores et déjà
votre dimanche 16 février 2020 après-midi !**

Et venez nombreux assister à la représentation de « **Des clics et décroche !** » qui parlera à toutes les générations !

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent en se rendant à nos manifestations ! Vous contribuez au bon fonctionnement de notre petite école de village !

Nous en profitons également pour remercier les membres de l'OGEC dont les enfants ont grandi et qui quittent notre association ! Merci pour votre participation et votre investissement qui ont été précieux !

Un grand merci également à l'équipe municipale, et à l'équipe enseignante avec qui nous partageons l'objectif d'offrir les meilleures conditions de scolarisation pour nos enfants !

**Belle et heureuse année 2020 à
tous les Pomeyères !**

*Cécile Imbert
Pour le bureau
de l'OGEC*

A l'école privée Saint-Exupéry, un bel effectif pour l'année 2019-2020 avec 46 enfants (23 dans chaque classe) !!

L'équipe pédagogique est la même que l'année dernière, Marjorie CELLIER aidée par Valérie RAGEYS pour la classe PS MS et Myriam ALLEGRO aidée par Alexandra AZOUAOU pour la classe GS CP.

L'école Saint-Exupéry veut permettre à l'enfant de s'investir dans ses apprentissages à travers une pédagogie de projets visant à une grande ouverture culturelle.

A cet effet, cette année les élèves vont étudier le monde à partir de l'album « Le loup qui voulait faire le tour du monde »

Certains lieux rencontrés seront illustrés par 3 visites au musée proposant des ateliers différents, permettant de s'imprégner de la géographie et comprendre la manière de vivre... 2 spectacles sensibiliseront les enfants aux musiques du monde ... l'activité danse (prise en charge par un intervenant sportif) permettra aussi de vivre ces différentes musiques par le corps. Une belle année en perspective !!



La cour de l'école a été agrandie l'année dernière par les agents municipaux ; les élèves disposent donc d'un plus grand espace pour jouer, mais ils bénéficient aussi d'un petit jardin dans lequel ils ont planté au printemps 2019 quelques graines de tournesol et 2 plants de courge... et à la rentrée de septembre 2019, ils ont récolté 12 grosses citrouilles et 4 beaux tournesols !!

Une soupe a été faite et dégustée à l'école et chaque élève a rapporté chez lui 1 kg de courge avec la recette de la soupe pour refaire à la maison.... Les tournesols ont permis d'apprendre d'autres noms de fleurs comme « les coquelicots, bleuets, capucines, soucis, marguerites... » mais aussi de faire la connaissance d'un peintre : le célèbre Van Gogh ! La nature offre de belles choses à apprendre !! Vive le jardin !



A l'école, au mois de juin, quand il fait trop chaud, les enfants jouent à autres choses (jeux d'eau, coquillages...), la cour a comme un air de vacances !!

En ce beau mois de septembre, trente-cinq élèves ont fait leur rentrée à l'école publique. Ils ont commencé la journée par l'apprentissage du chant « Mon bateau en papier ». Le thème de l'eau sera le fil conducteur de cette année riche en découverte.

Les élèves aborderont le cycle de l'eau dans la nature ainsi que le cycle de l'eau domestique (visite de stations d'épuration). Avec le SIMA Coise, ils étudieront la faune et la flore du milieu de la rivière. Le moment fort de ce projet sera un séjour scolaire de 5 jours au mois de mai au bord de mer à Leucate pour étudier le patrimoine méditerranéen. Pêche à pied, pêche à la caluche et étude des paysages sont au programme. Un tel voyage permet d'expérimenter le vivre ensemble et reste un moment privilégié riche en souvenirs dans la vie d'un enfant.

D'autres projets sont également prévus, les rencontres sportives avec l'USEP, la rencontre en chansons au mois de juin à Brussieu, le prix du livrentête avec la découverte d'œuvres de littérature de jeunesse dont l'objectif est de donner le plaisir de lire aux enfants, une rencontre intergénérationnelle avec la participation au carnaval avec le club « Etoiles du soir » et les élèves de l'école privée qui permet échange de chants et de bugnes... Une petite pensée chaleureuse pour les dames du club qui ont eu la gentillesse de couvrir les livres de notre nouvelle bibliothèque d'école. L'année sera également jalonnée par les séances de piscine à Hurongues et l'entretien de nos bacs à fleurs où les élèves ont été heureux de faire pousser radis, haricots et basilic.

Les enseignantes remercient Monsieur le Maire, les conseillers, tous les agents de la commune ainsi que les parents d'élèves qui permettent par leur engagement à nos côtés, l'aboutissement des projets qui nous tiennent à cœur.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2020.

Cécile THOMAS



Inauguration du local de Chasse

Le vendredi 26 Juillet à 19h30, à l'invitation du bureau,

les membres de la société de chasse de Pomeys se sont retrouvés au nouveau local de chasse, entourés du Président de la Fédération Départementale de Chasse, M. BESSON, de son directeur M. JULLIAN, des conseillers municipaux, des artisans et entreprises qui ont réalisé les travaux en collaboration avec les chasseurs.

Après avoir remercié le conseil municipal pour la mise à disposition de ce local, le Président de la société de chasse a remercié les personnalités présentes et tous les chasseurs qui ont participé à l'aménagement du lieu dans la bonne humeur.

Ensuite, le Président et le Directeur de la Fédération de Chasse du Rhône se sont exprimés à tour de rôle pour féliciter cette réalisation exemplaire et le dynamisme de la société de chasse de Pomeys, en rappelant l'importance des sociétés de chasse dans la région.

Les trompes de chasse ont sonné pour conclure les discours par de beaux morceaux parfaitement joués.

Enfin, une quarantaine de personnes ont poursuivi la soirée autour d'un apéritif-dinatoire préparé par la société de chasse, le restaurant Emilien Besson et la commune.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes ayant participé à l'aménagement du local, ce qui nous permet de nous retrouver au sein de notre village.

Les sangliers

Le sanglier n'a jamais aussi bien porté son surnom de bête noire. Et oui cette année, les sangliers commencent à arriver dans les Monts du Lyonnais. Dans des parcelles de maïs, ou des prairies, les suidés ont laissé leurs traces. D'impressionnantes surfaces littéralement labourées témoignent de dommages irréversibles. Ils piétinent les champs mais le pire est causé par leur groin.

Sur la commune, une compagnie de 17 sangliers a été aperçue à plusieurs reprises. Les battues ont ainsi été déclenchées avec les chasses voisines afin de couvrir un plus large territoire. Dans une très bonne ambiance, les traqueurs prennent successivement d'assaut deux forêts. Un coup de trompe donne l'alerte sur fond de tintements de cloches et d'aboiements de chiens. Très vite, les premières balles fusent. Deux bêtes noires seront prélevées.

D'autres battues se sont succédées, mais sans résultat.



La société de chasse vous souhaite de joyeuses et heureuses fêtes.

VIE ASSOCIATIVE

▶▶▶ CROQ'MUSIC

La troisième semaine d'août «Croq'Musique» accueillait pour sa quatrième édition deux concerts, en partenariat avec La Neylière et la mairie de Pomeys. Cela se passe dans le cadre du stage instrumental avec 25 participants venus de toute la France et d'Italie. Le Duo féminin Ishtar a enchanté le nombreux public venu à la chapelle de la Neylière avec sa musique méditerranéenne, jouée sur harpe et instruments à cordes.

Dans la cour de l'école de Pomeys, Sébastien Tron a montré son talent pour mettre les musiques du monde au goût du jour avec guitares, accordéons, effets sonores et samplers.

Rendez-vous est pris pour la troisième semaine d'août 2020.



▶▶▶ ASSOCIATION DES FAMILLES

ASSOCIATION DES FAMILLES DE ST SYMPHORIEN/COISE ET POMEYS

Cette association a pour but de rassembler le plus grand nombre de familles à qui sont présentés diverses activités et avantages. C'est une association à but non lucratif rattachée à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) qui défend les droits des familles auprès du gouvernement.

Elle fonctionne avec une carte adhérent d'un montant de 10€ pour l'année.

Reductions sur les entrées à la piscine d'Hurongues et vente de tickets GRAC à moindre prix pour les entrées dans plusieurs cinémas

Ateliers : mémoire, couture, broderie/tricot, arts créatifs, sophro-danse, préparation pré et post natale en piscine

Partenariat avec les ateliers : poterie, art floral, chocolat

Activités : sorties enfants, sorties familiales, spectacles adultes, spectacle de Noël, loto familial, thé dansant, accueil des bébés de l'année à l'occasion de la fête des mères

Participation aux manifestations locales

forum des associations

jeux et organisation de la vogue

stratagame

partenariat avec des associations locales

Où nous trouver ?

le mardi de 14h à 16h30 salles des ursulines, maison des associations près de l'église de St Symphorien-sur-coise

contact

assofamilles69590@gmail.com



L'année 2019 touche à sa fin. Voici un petit bilan de l'année écoulée au sein du comité des fêtes.

Nous en profitons pour remercier les différentes associations et bénévoles qui nous ont permis d'organiser les différentes manifestations tout au long de l'année.

27 Octobre 2018 : Soirée dansante

Pour notre soirée annuelle, nous avons servi environ 250 couverts. Comme chaque année, petits et grands ont pu se régaler du repas préparé par le chef Emilien et son équipe du restaurant de La Mairie.

L'animation a été assurée par « LASER DANCE ANIMATION », jusqu'à tard dans la nuit.

2 Novembre 2018 : Assemblée générale

Notre assemblée générale reste une date importante. Elle permet de faire le bilan de l'année écoulée, de remercier les différentes associations et de voter le bureau.

Michel VIRICEL, Fabrice FORISSIER deux anciens présidents et Christel CANU, ont décidé de lever le pied pour d'autres activités. Nous les remercions pour leur investissement au sein du comité pendant de nombreuses années.

Mélanie DUBOEUF a rejoint l'équipe.

18 Novembre 2018 : Téléthon

Pour notre 6^{ème} édition, Bourse aux vêtements et vide coffre à jouets étaient à l'ordre du jour. Une marche de 6 Km sur les chemins de POMEYS, cette dernière fut très appréciée par les participants de tous âges et pour les plus jeunes Mr DUTHEL était présent pour une promenade en calèche.

Pour cette édition nous avons proposé des activités de 9h à 17h30, une formule moules/frites était au menu avec beaucoup de succès. Nous avons servi environ 150 assiettes.

Grace à la participation active de toutes et de tous, la somme de 2.093€ a été récoltée et remise à l'AFM TELETHON.

10 Mars 2019 : Soupe aux choux au village

Dès 5h du matin nos cuisiniers étaient sur le pont pour préparer le savoureux breuvage et ses accompagnements. 50 kg de pommes de terre, 60 kg de choux et 40 kg de viandes ont été nécessaires pour servir les 260 participants.



6 Avril 2019 : Sortie comité

Un petit moment de détente a permis aux différents membres du comité de se retrouver pour un diner croisière sur la Saône.

6 et 7 Juillet 2019 : Comice des 4 cantons

Comme tous les 4 ans, le comité des fêtes était présent !

Cette année le défilé s'est déroulé sur la commune de Saint Martin en Haut Le thème était « Musiques et Danses du Monde ». Nous avons choisi les « Chansons festives de France ».

30 adultes et 10 enfants ont chanté et dansé de 14h à 17h.

Un char a été décoré pour représenter la commune. Les membres du comité ainsi que des bénévoles ont participé au défilé dans la bonne humeur.

15 juin 2019 : Fête de la musique

Cette année, bien que la météo nous ait obligé à nous replier dans la salle des sports, la fête a rencontré un vif succès.

Différents styles de musique étaient au programme : **21Gramme** (Rock), **Les Hen'tuky** (country), **Laurie** (chansons populaires) et **La Montagnarde** (fanfare). Nous les remercions pour leurs prestations.

Comme chaque année des plateaux repas et un service de restauration rapide étaient disponibles. La buvette quant à elle, a permis à chacun de pouvoir se désaltérer.

Un feu d'artifice est venu pour la seconde année illuminer cette soirée festive.

Le comité des fêtes vous remercie pour votre présence plus nombreuse chaque année et nous espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2020.



UN VRAI FEU D'ARTIFICE !

Pour son XXVIII^e rassemblement annuel il est tentant de dire que La Vélocithèque avait bien fait les choses avec :

1° un passage du Tour de France à Pomeys

2° une exposition sur les « cents ans du maillot jaune » à Aveize

3° une autre sur l'histoire du vélo à Coise

et 4° pour conclure, une participation à une évocation de l'histoire du Grand Prix cycliste de Saint-Symphorien-sur-Coise dans la mairie éponyme.

Sauf notre A.G., et le passage du Tour sur notre territoire, chacune de ses manifestations durait un mois, et l'association a interprété comme un hommage à son égard le fait que tant de villages des Monts du Lyonnais aient fait appel à ses services pour célébrer le vélo, ses plaisirs, son histoire...

Mais évidemment ce n'était là que le fait d'un heureux hasard. La Vélocithèque n'est maîtresse que de son propre agenda et il fallut une heureuse conjonction des circonstances pour que le 13 juillet, jour de notre A.G., coïncidât avec les autres événements.

C'est donc, cette année, dans le charmant village d'Aveize que cela se passa et, pour emprunter un fameux titre de Jacques Tati, ce fut, dans une ambiance familiale, vraiment un jour de fête.

Côté Tour de France, un soleil radieux illumina l'étape d'anthologie qui se courut entre Macon et Saint-Etienne.

Une foule record s'était donné rendez-vous au sommet de la côte du village (classée 2^e catégorie SVP !) et plus de 400 visiteurs vinrent apprécier l'exposition proposée dans la Médiathèque où trônait, au côté d'un vélo Gino Bartali, un maillot jaune d'Eddy Merckx ! Les connaisseurs ont apprécié....

Bref, un succès pour tous, dont la presse se fit d'ailleurs largement écho.

2019 : une année qui fera date pour La Vélocithèque !

G.S.

Notre club propose à tous les retraités de se retrouver le jeudi après midi pour des parties de cartes, jeux ou pétanque quand le temps le permet. Il organise aussi des animations festives tout au long de l'année :

- Tirage des rois avec la galette et chansons.
 - Carnaval avec les enfants des écoles autour des bugnes, un beau moment intergénérationnel.
 - En avril les décennies : cette année se sont 6 membres du club qui ont fêté leur 80 ans (nous avons une pensée pour Robert qui nous a quitté dernièrement) Nous avons invité tous les 70 ans, deux d'entre eux ont répondu à notre invitation, l'occasion d'un premier contact.
 - En mai nous avons reçu nos amis du club de Grézieu.
 - Début juin nous sommes partis pour une journée à la découverte de la région d'Ambert : visite du musée de la Fourme et balade en train en direction de la Chaise Dieu dans un paysage pittoresque.
 - Nous avons clôturé la saison début Juillet par une escapade gourmande à la chocolaterie des princes à la Tour En Jarez.
 - Fin juillet quelques-uns d'entre nous ont partagé une journée de centre aéré avec les enfants (partage de jeux de société, découverte du chant de Pomeys, repas, jeux d'adresses proposés par les enfants et la surprise de l'après-midi : balades en calèche avec Pierrot), un autre bon moment avec les enfants.
 - Début septembre une sortie dans le Jura près de Saint Claude nous a permis de découvrir un tourneur sur corne et le Fort des Rousses, à la frontière Suisse, aujourd'hui utilisé pour l'affinage du Comté.
 - Fin octobre nous nous retrouvons autour d'un bon repas préparé par Emilien et en novembre c'est la belote et rebelote, le 8 novembre à la salle Saint Roch le concours traditionnel. A la fin du mois le mini concours organisé entre les membres du club.
- Notre club est affilié à la fédération départementale « Génération en mouvement » qui organise des voyages, concours de dictée, pétanque. Fête de l'amitié à Pluvy (avec les enfants) et une marche.

Si vous êtes retraités, vous pouvez venir nous rejoindre le jeudi après midi au local mis à notre disposition par la municipalité au rez-de-chaussée de la salle Jean Letrève ou contacter Jo Mazard président au 06 36 08 26 24 ou autres membres du club.

Marie Thérèse Pupier



VIE ASSOCIATIVE

ENTR'NOUS

**Fait de ta vie un rêve,
et d'un rêve, une réalité.**



Les membres de l'association « entr'nous » vous proposent une rencontre à thèmes un vendredi sur 2, à 20h à la salle de la mairie.

C'est un espace d'écoute et d'expression, où chacun peut s'exprimer en toute simplicité dans le respect mutuel, sans crainte de jugement et en toute confidentialité.

Les différents thèmes abordés cette année :

- Le regard des autres
- La paix intérieure
- Comment gérer ses émotions
- Le lien corps esprit
- Prendre soin de soi
- Comment se dire les choses
- Bien vivre avec son âge
- Le secret...



A l'automne et au printemps nous organisons des conférences avec des intervenants extérieurs. Pour les différentes dates, horaire et thèmes, vous pouvez les trouver sur le site des associations. Des livres à emprunter sont à disposition pour les membres de l'association sur simple demande. Différentes manifestations permettent aux membres du groupe de se retrouver tout au long de l'année, que ce soit pour un barbecue, pour des soirées anniversaires, pour des ballades natures...

N'hésitez pas de nous joindre :

- Ginou 06 30 21 37 55
- Rabiche 07 68 95 51 03
- Henri 06 83 58 37 23

associationentrnous@outlook.fr



Samba

danse démonts

La troupe de danse Samba Danse Démonts débute sa deuxième saison avec deux nouvelles danseuses qui ont intégré notre joyeuse Troupe!

Pour clôturer la saison 2018 - 2019, nous avons participé au **Comice des 4 cantons** à St Martin en Haut ; Une riche expérience qui a permis de nous faire connaître.

Cette année, nous avons de beaux projets en perspective.

Pour les intéressés(es) les cours se déroulent les lundis de 19h30 à 21h00 à la salle Jean Letrêve dans une ambiance conviviale où la joie et la bonne humeur règnent!

N'hésitez pas à venir et intégrer notre Troupe !!!

Angélique



La Maison d'Accueil Mariste n'est plus à présenter.

Elle est lieu de rencontres culturelles, spirituelles au cœur des monts du lyonnais.

Habitant de Pomeys vous serez accueilli au 828 route de la Neylière

- pour une visite des musées (musée d'Océanie, espace Colin),
- pour découvrir les expositions de photos ou de peintures,
- pour connaître les animations proposées,
- pour un temps spirituel.

Préparez votre découverte

www.neyliere.fr

Au nom de l'association « Neylière Avenir » et de son personnel

Agnès Dupeyron



►►► MUSÉE D'OCÉANIE



Le Musée d'Océanie accueille les scolaires ..

Le musée d'Océanie ouvre ses portes chaque dimanche à 15h pour une visite d'environ une heure, guidée par l'un des membres du Groupe d'animation du musée d'Océanie (G.A.M.O) ; près de 1000 objets rapportés par les Missionnaires peuvent être admirés.

Outre ces visites régulières, le GAMO accueille ponctuellement des jeunes scolaires des communes avoisinantes ou un peu plus lointaines. Ce sont 660 enfants qui ont découvert le musée l'an passé. L'école de Pomeys participe cette année 2019 à ces rencontres.

Cet accueil se déroule en journée - avec pique-nique dans l'enceinte de la Maison d'Accueil - ou en demi-journée. La journée débute par un rassemblement des enfants avec projection d'un court documentaire sur les mœurs et coutumes de l'Océanie. Les enfants sont ensuite répartis par groupe et pris en charge à tour de rôle par les membres de l'association. Visites du musée adaptées à leur âge, contes mimés et ateliers bricolage thématiques (tapas, pirogues, arts, fête) jalonnent la journée.

De retour dans leur établissement scolaire, les enfants ne manquent généralement pas d'éloges au sujet de ces sorties et remercient chaleureusement les membres de l'association par des petits mots fort sympathiques.



Les enfants de l'école posant fièrement devant leurs tapas.

L'Association des Amis de la Neylière propose au sein de La Maison d'Accueil de la Neylière un programme d'animations, ouvert à tous. En bénéficient les habitants de Pomeys et la région des Monts du Lyonnais. Ouvertures sur le monde proche ou plus lointain par :

- Des expositions, des concerts de musique et chorales, art, culture ...
- Des conférences et débats dont les fameux Mercredis de la Neylière mensuels de 18h à 21h30 sur différents sujets de réflexion, sur des thèmes d'actualité ou d'art.
- Un espace d'intériorité avec prières, méditations, rencontres et retraites spirituelles, en partenariat avec les Pères de la communauté.
- Des groupes de lecture biblique, d'approfondissement et de partage de textes.
- Sans oublier les fêtes ponctuant la vie de la maison et le traditionnel verre de l'amitié proposé les dimanches !

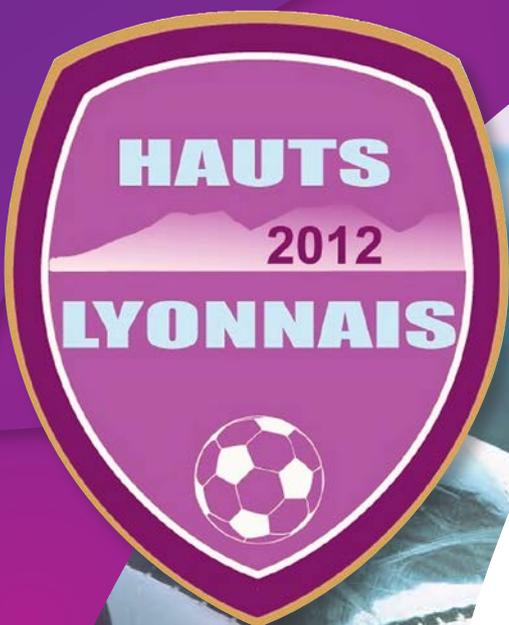
Le programme de l'année est élaboré par une équipe d'animation de 12 personnes se réunissant régulièrement pour le plaisir de son public. Les animations sont ouvertes à tous. Il est possible d'adhérer à l'association pour la soutenir dans son travail : adhésion qui vous permet de recevoir un bulletin trimestriel des informations de l'ensemble de la Maison d'Accueil, et de bénéficier de tarifs préférentiels.

Quelques exemples prochainement :

- **Du 4 octobre jusqu'au 15 janvier :** Exposition PHOTOGRAPHIES Jean-Pierre CARRIÉ « Cap sur Mayotte » - Visite de l'exposition avec l'artiste sur réservation : Lundi 21 octobre à 14h - Jeudi 21 novembre à 14h - Lundi 13 janvier à 14h
- **Mercredi de la Neylière 16 octobre 18h :** Joël DUPUIS nous présentera la « COMMUNAUTE MONDIALE POUR LA MEDITATION CHRETIENNE ».
- **Mercredi de la Neylière 6 novembre 18h :** Jan HULSHOF nous présentera : « Le courage de déranger, être infirme dans une société centrée sur l'autonomie et l'autosuffisance ».
- **Mercredi de la Neylière 11 décembre 18h :** nous recevrons un maître en vitrail Joël MÖNE qui nous présentera de magnifiques œuvres de lumière !
- **Dimanche 15 décembre :** CONCERT de Noël avec la CHORAL CHANTE FONTAINE 16H
- **Dimanche 22 décembre :** l'association ALARM nous invite pour un CONCERT de DECAPHONE 15H
- Une occasion de soutenir cette association qui vient en aide aux migrants recueillis dans les Monts du Lyonnais.
- **Dimanche 12 janvier 2020 :** les vœux et la traditionnelle GALETTE DES ROIS avec Dominique LIVET et le groupe des astronomes de Lyon. Ils nous réservent une belle surprise !

Pour nous contacter
amisdelaneyliere@orange.fr
Maison d'accueil La Neylière
69590 POMEYS
tel. 04 78 48 40 33
mail. accueil@neyliere.fr
www.neyliere.fr





VIE SPORTIVE FOOT HAUTS LYONNAIS

**Le club de football Hauts Lyonnais est un regroupement de 5 villages entre :
Aveize, Duerne, La Chapelle s/Coise, Pomeys et
Saint Symphorien s/Coise**

Créé en 2012, HL compte à l'heure actuelle, près de 400 licenciés et 21 équipes (10 équipes à 11).

Du « Foot d'Animation » dès 5 ans pour les plus jeunes, jusqu'au Foot loisir pour les moins jeunes, le slogan « 5 Villages, une même passion » est au cœur des différentes catégories. Convivialité, Respect et Plaisir sont les maîtres mots du club.

Une première année au niveau National

Côté sénior, la saison 2018-2019 a été un (très) bon cru et permet d'envisager un bel exercice 2019/2020. Notre équipe fanion a réussi l'exploit après 3 années passées au niveau R1, l'accès au niveau supérieur, la National 3. Après une saison quasi parfaite, un 6ème tour de Coupe de France contre le FC Bourg Peronnas (National) et une première place au plus haut niveau régional, les hommes de Romain Reynaud ne cessent d'impressionner avec un début de saison tonitruant au niveau national. Du côté de la réserve, une première année en Régional 3 réussie, avec à la clé, une 3ème place... De bon augure pour une nouvelle saison au premier niveau régional. De même pour notre équipe 3, qui pour sa première saison en Départemental 3, a assuré un maintien encourageant pour cette nouvelle saison.

À noter, une nouvelle entente en catégorie U20 avec Haute Brevenne Foot. Les 2 équipes jeunes évoluent en D1 et D3.





La formation et l'éducation avant tout

Depuis sa création, le club tente de proposer un encadrement et un accompagnement adapté afin de permettre l'épanouissement de tous les licenciés et membres du club. C'est pourquoi, nous avons pour but d'obtenir le « Label jeune », délivré par la FFF, qui récompense les clubs méritants en matière de structuration et de développement. Pour obtenir cette certification, 4 axes doivent être présents : un projet associatif, un projet éducatif, un projet sportif et un projet d'encadrement et de formation.

Cette reconnaissance de la fédération permettrait de récompenser tous les efforts du club dans ces domaines et ainsi mettre en avant sa progression. Un point important dans ce projet, le football féminin...

H-Elles

Il est facile de se réjouir une fois que le petit oiseau pointe le bout de son bec, pourtant il lui reste encore à accomplir le plus dur. À savoir prendre son envol. L'enjeu est de taille et demande de la patience, mais aussi un travail de longue haleine. Notre petit oisillon féminin se doit donc de décoller au bon moment et dans les meilleures conditions possible. Il est donc important que l'ensemble du club puisse le nourrir afin de lui donner la possibilité de se développer et surtout de se pérenniser. Comme lors du précédent exercice, le club propose 2 pratiques. Tout d'abord chez les plus jeunes, en mixité avec les garçons, où 7 de nos filles auront le privilège de pouvoir défendre les couleurs du club dans la catégorie U8/U9. Mais aussi chez les plus grandes dans une formule « foot loisir », où 20 filles âgées de 16 à 29 ans viennent taper dans le cuire pour le plaisir de se retrouver, apprendre et se découvrir à travers un collectif. Si l'effectif a quelque peu diminué chez les toutes petites, il s'est étoffé chez les plus grandes. Mais il est important que notre édifice est de bonnes fondations et une visibilité plus conséquente. Éveillons encore plus de curiosité, afin que d'autres filles franchissent le pas et que notre section H-ELLES puisse grandir et entrevoir en toute humilité de perspectives plus ambitieuses.

H-Elles



Nos manifestations

Nous proposons différentes activités dans nos différents villages tout au long de l'année :

- Huîtres/vin blanc sur commande au 21 plats pour les fêtes de fin d'année (23 décembre / 30 décembre)
- Un super Loto à la salle des sports de la Neylière (Pomeys) le dimanche 9 février 2020.
- Un concours de belote à la salle Albert Maurice le vendredi 27 mars 2020.
- Un concours de pétanque au Stade Thomas Granjon le vendredi 28 août.

D'autres manifestations sont aussi organisées dans nos 5 villages au cours de l'année

(Tournois jeunes, loisirs, tournois tennis-ballon, stages divers dont 1 multiactivités en juillet...)

L'ensemble des membres et joueurs du club d'HAUTS LYONNAIS vous souhaite une bonne année 2020 !

Vive HL et vive le sport !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur nos différents supports.

Retrouvez-nous directement sur notre site :

hautslyonnais.footeo.com

Facebook : HautsLyonnais



VIE SPORTIVE AMICALE BOULE

Une saison riche en événement vient de se terminer en plus des concours habituels.

L'amicale boule a animé le hameau de Chavannes pour le passage du tour de France : une journée ensoleillée très réussie pour laquelle un public nombreux s'est déplacé.

Merci aux personnes qui se sont rapprochées de nous pour cet événement, les bénévoles qui nous ont aidés et ceux qui ont mis les équipements nécessaires à notre disposition : terrain, électricité, eau, chambre froide...

Mention spéciale pour le but d'honneur à deux jeunes de POMEYS « VIVIEN et BAPTISTE » qui se sont joints à nous. Nous espérons que d'autres nous rejoindront...

Bonne et heureuse année 2020

Le bureau

Les heures d'ouverture de l'amicale

samedi : 14h30 - 19h30

Dimanche : 9h - 12h et 15h - 19h30

GAGNANTS DES CONCOURS DE BOULE 2019

COUPE DE LA MUNICIPALITÉ

Chillet Daniel
Daponte Franck

COUPE B.M.L.

Annulé (à cause de la pluie)

COUPE CAFE DE LA MAIRIE

Gillet Bernard
Charton Gaby

TROPHE PAPY « PÉTANQUE »

Poncet Richard
Madrieres Léo
Durrenmath Daniel

CONCOURS VÉTÉRANS

l'équipe de bellegarde en forez

CHALLENGE VIRICEL-GRANJON

Romand Michel
Paul Grataloux Jean-Pierre

CHALLENGE LAURENT MÉZARD

« BUT D'HONNEUR »
Mazard Joseph



Le basket Union Haut Lyonnais : Un maillon essentiel au sein de notre territoire

Avec un peu moins d'adhérents que les années précédentes, ce sont quand même 160 licenciés qui s'adonnent à la pratique de leur sport favori cette année 2020, des tout petits (6 ans) aux plus expérimentés.

Sur le plan sportif, notre équipe fanion féminine évolue encore cette année au troisième niveau régional (RF3) et l'équipe réserve au deuxième niveau départemental (DF2). Ces 2 équipes sont entraînées par notre nouvelle recrue Sébastien Cabotte. Quant à nos équipes jeunes, elles sont encadrées par une équipe d'éducateurs diplômés gage de sérieux et de compétences Anais Collin, Mickael Dalbepierre, Sébastien Poncet, Sébastien Barcet, Jean Christian Goyet, Gwenaelle Baron et Ophélie Lapière.



Les effectifs plus ou moins nombreux dans chaque catégorie ont permis d'engager 14 équipes en championnat avec un effectif important dans la catégorie U13G et U13F. Seul les seniors garçons ne seront pas représentés cette année à cause d'un effectif insuffisant.

Le Buhl comporte aussi 2 équipes loisir l'une évoluant à St Martin et l'autre évoluant à Pomeys dans une ambiance très conviviale. À noter que nous recherchons une personne pour entraîner l'équipe loisir de St Martin, avis aux amateurs.

Tous nos licenciés ont la possibilité de s'entraîner 2 fois par semaines dans les différentes salles mises à notre disposition par les municipalités. Des stages de perfectionnement ont aussi lieu pendant les vacances scolaires.

Au niveau arbitral, notre club est maintenant très bien représenté puisque 5 personnes sont reconnues arbitre officiel au sein du comité de basket du Rhône. Anthony Venet qui arbitre en championnat de France et Anais Collin, Amaury Venet, Charlelie Bonnier et Judith Bonnier qui eux arbitrent en championnat départemental et régional.

Toutes nos informations concernant le fonctionnement du club sont consultables sur notre site internet entièrement rénové par Jean Christian : www.buhl-basket.org

Le Basket Union Haut Lyonnais s'appuie sur une équipe de bénévoles passionnés. C'est grâce au travail efficace qui est mené au sein des différentes commissions que notre club peut perdurer et rester dynamique. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps alors n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus

Comité directeur

Président : Pascal Venet

Vice-Président : Jean Christian Goyet

Trésorières : Régine Guyot et Laura Guillot

Secrétaire : Cathy Bouteille

Correspondante : Anais Collin

Responsable Licences : Auriane Khireddine

Membres : Sébastien Barcet, Laurence Chambe, Alain Cotte, Laurence Guyot, Frédéric Huet, Rodolph Goy, Mickael Dalbepierre, Nathalie Reynard, Emilie Grange, Sylvie Poncet

Dates à retenir
concours de belote
le 17 Mai 2020
Loto
13 Nov. 2020

VIE SPORTIVE ▶▶▶ TENNIS

Situé sur la zone de loisirs
d'Hurongues,
le Tennis Club d'Hurongues
vous accueille
sur ses **4 courts** au milieu d'un cadre
verdoyant.



Club dynamique, nous comptons actuellement 120 licenciés du niveau loisir au niveau 15 ainsi qu'un Club house animé par les adhérents.

Côté sportif, le TC Hurongues propose une école de tennis qui regroupe plus de 100 élèves, un centre d'entraînement et un centre de compétition.

Quatre entraîneurs qualifiés et diplômés livrent chaque semaine leurs précieux conseils aux enfants et aux adultes. Nous avons la chance d'aligner deux équipes (une équipe homme, une équipe femme) qui font partie de l'élite nationale en 1^{ère} division des Championnats de France parmi les 6 équipes engagées au tournoi par équipe !

Nous vous attendons donc avec plaisir au bungalow lors de nos différentes manifestations pour supporter nos joueurs pendant nos traditionnels tournois du Club ou sur notre page Facebook et notre site web

**[www.club.fft.fr/
tc.hurongues](http://www.club.fft.fr/tc.hurongues)**

*Sportivement,
Le bureau du TC Hurongues*

A l'aube de ses 25 ans, le club de tennis de table se porte toujours aussi bien. Cette saison, plus de 45 licenciés sont inscrits.

L'équipe première permet de mettre en lumière le club à travers la région Auvergne - Rhône-Alpes. Mais le club, c'est aussi et surtout des joueurs qui viennent se retrouver avec plaisir tous les jeudis à la salle Saint-Roch, qu'ils évoluent en compétition ou en loisir. Enfin, le club c'est aussi un groupe de jeunes joueurs plein d'envie et de plus en plus nombreux. Ils sont une bonne vingtaine cette saison.

Cette année, c'est Jean-Sébastien Roy, éducateur sportif, qui assure l'entraînement des jeunes joueurs. Il est lui-même de nouveau licencié au club puisqu'il avait déjà évolué sous les couleurs pomeyères il y a quelques années. Le groupe est donc très étoffé et les nouveaux ou plus anciens habitants de Pomeys seront toujours les bienvenus pour venir se faire plaisir, quel que soit le niveau, aussi bien en début qu'en cours de saison. Il est en effet possible de venir faire des essais « sans engagement » pendant quelques séances puis voir si l'activité peut plaire ou non.

Le club fait également toujours partie de **l'association « Rigolo's »** regroupant d'autres clubs de l'ouest lyonnais. Le but est relativement simple : il s'agit de donner la possibilité aux plus jeunes joueurs (n'ayant pas l'âge de participer au championnat officiel du comité du Rhône) de prendre part à une compétition amicale sous forme de plusieurs plateaux tout au long de l'année en évitant de faire de trop longs déplacements. Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette association, plusieurs stages sont organisés pendant les vacances scolaires avec d'autres jeunes de clubs voisins. Cela permet de bénéficier de la présence d'entraîneurs diplômés d'état, ce qui est un grand plus pour la progression.

Cinq équipes seniors ont été engagées en compétition en septembre 2019.

- **L'équipe 1** évolue donc au niveau **régional 3**. Les matchs sont relativement intenses et le challenge de rester le plus longtemps à ce niveau représente toujours une grande motivation pour les joueurs.
- **L'équipe 2** évolue pour sa part en **départementale 1**.
- **Les équipes 3 et 4** joueront en **départementale 3** avec pour but d'intégrer le maximum de jeunes joueurs pour leur faire découvrir ou s'aguerrir à la compétition.
- Enfin, **une équipe semaine** évoluera en départementale 2.

Tous les voyants sont donc au vert pour cette nouvelle saison. Malgré les objectifs sportifs en compétition, le bureau attache une grande importance à perpétuer l'esprit convivial du club. Le nombre de licenciés n'est pas une obsession pour les dirigeants qui privilégieront toujours la qualité des relations et le bien-être de chacun au sein du club. Aux différentes journées de championnat, s'ajoutent notamment des tournois individuels organisés par différents clubs, des matchs amicaux dont le traditionnel match amical contre le club voisin et ami de Souzy, ou encore les incontournables repas de Noël et barbecue de fin de saison.

Un challenge interne est également disputé chaque saison entre les membres du club pour honorer des joueurs regrettés. Ainsi, cette année, Mathieu Thizy a remporté le Challenge Thierry Fargères et Aurélie Vincent a gagné le Challenge Paul Gros.

Les matchs du week-end sont annoncés dans la presse et sur le site internet : www.aspomeystt.fr Les spectateurs sont toujours les bienvenus !

Les membres du bureau souhaitent à tous une belle et heureuse année 2020 pleine de joie et d'amitiés sportives.

Composition du bureau :

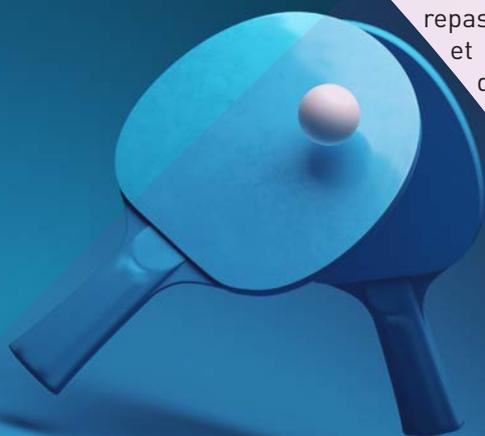
Président : Daniel LACROIX.

Vice-Président et Secrétaire : Martial GREGOIRE.

Trésorier : Christian JACOUD.

Correspondant du comité du Rhône et Relationnel presse : Damien GREGOIRE.

Membre : Jean-Louis SEON, Mathieu THIZY, Olivier GROS.





La troupe continue son petit bonhomme de chemin en organisant pour la 2ème année, un concours de pétanque en hommage à Joseph et Gérard, au profit de l'Association « Vole, Papillon d'Amour » de Saint-Just-Saint-Rambert.

C'est par un soleil radieux que se sont retrouvés 60 doublettes sur le terrain en gore de la salle Saint Roch, en présence de Maxence, son papa et son petit frère.

Malgré un petit orage dans l'après-midi qui n'a pas découragé les joueurs, notre concours s'est déroulé dans une ambiance familiale et conviviale.

C'est au cours de parties acharnées que nous avons vu se profiler les doublettes finalistes et dans un sursaut d'adresse la doublette Pomeyère Christian JACOUD et Damien GREGOIRE remporte le concours face à Jérémy VENET et Jean-Charles BESSON.

Chaque participant aux « poules » qualificatives se sont vu remettre de petits lots surprise offerts par quelques sponsors. Les 16 finalistes sont repartis avec des lots très appréciés ainsi que le « Challenge Joseph GRANGE » pour les vainqueurs.

Lors de notre assemblée générale, Sébastien DREVET, papa de Maxence et trésorier de l'Association, s'est vu remettre un chèque de 1.200 € ainsi que des dons récoltés le jour du concours. Il remercie très sincèrement tous ceux qui ont participé et l'implication de chacun.

Par ailleurs, l'Association « Vole, Papillon d'Amour » continue son opération de recyclage en récupérant cartouches d'encre usagées, bouchons plastiques, câbles électriques, portables usagés, livres,... et des conteneurs sont à votre disposition à la Mairie de Pomeys. Pensez y...

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont soutenus, qui nous ont offert des lots, ainsi que la participation de chacun.

A l'année prochaine pour la 3ème édition.....

Cette année, GAG'GONERIE a aussi participé à la fête de la musique et au Téléthon organisés sur la commune.

BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2020



▶▶▶ CHANTE FONTAINE 2019 QUE DES TEMPS FORTS !

Il y a des jours qui marquent.

Ce fut le cas du samedi 26 janvier dans la salle Saint-Roch pour la chorale de Pomeys qui avait choisi d'y fêter son 30^{ème} anniversaire.

Cela se passait « **en famille** », sur une invitation adressée par Chante-Fontaine à tous les choristes de son histoire ! Soit 130 invités. Et 96 avaient répondu présents !

30 ans, c'est l'âge d'une génération pleine d'enthousiasme, de foi en soi, de projets. Mais cela correspond aussi à 30 années d'expérience collective. Cela donne le temps de se connaître soi, mais aussi son voisin de pupitre, et, de proche en proche, tous les autres également. Finalement, une sorte de métaphore de la vie sociale.

Mais d'une vie sociale réinventée !

En tout cas c'est l'image rendue par cette fête-anniversaire où tout ne fut que partage, échange, plaisirs et amitié ! Une ambiance chaleureuse qui ignorait joyeusement la froidure hivernale qui frappait à la porte !

Comme si, en ces temps de tension sociale têtue, Chante-Fontaine proposait un anti-modèle où le relationnel reposerait sur le fait de ne voir en l'autre que ses qualités, qui lui permettent d'occuper dans le groupe la meilleure place à la fois pour lui et pour tous.

Cette solidarité, redisons-le, est le sentiment qui se ressentait dans le déroulement de cette soirée comme elle régit l'ordinaire de cette chorale. Et c'était de loin le plus important. Car tout en dépendait : la décoration iconographique avec des panneaux « souvenirs-souvenirs », les hommages rendus aux anciens, avec une pensée particulière pour les disparus, les récompenses pour les responsables d'hier et d'aujourd'hui, (chefs de chœurs, présidents, bureau de l'association), tous bénévoles, des rétro-vidéos, des chants (bien sûr !), un karaoké ... sans oublier un délicieux repas gastronomique généreusement offert par la chorale à sa centaine d'invités !

Bref, une soirée exemplaire que la suite de la saison vocale ne devait pas démentir, que ce soit à domicile, à deux reprises, le 30 mars (avec Saint-Rémy-en-Rollat) et le 7 avril (avec Chevrières), ou à l'extérieur : Saint-Galmier, le 11 mai, ou même en Suisse, à Ependes, les 16 et 17 novembre. Partout, des concerts à succès !

Résumons : Chante-Fontaine est une chorale où il fait bon vivre...

Gérard Salmon



Y'a d'la joie ! Au premier plan Marie-Pierre Grégoire et Pierre Thollet (à dr), les deux chefs de chœurs.

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Cette association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents les familles de trois secteurs, St Symphorien sur coise, St Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon et autres villages limitrophes.

Le rôle de l'AHML est d'être à l'écoute des familles et personnes touchées par le handicap, Dans la mesure du possible elle essaie de répondre aux attentes et apporte un soutien à ces personnes par des rencontres des échanges destinés à créer des liens.

Chaque année la commission loisirs propose un calendrier d'animation.

En 2019, au début février a eu lieu un après-midi jeux à la salle des Ecuries à Pluvy, en mai un barbecue réunissait 78 personnes à Albiny (Monrottier), en juin 64 participants se rendaient à Laguiole pour un week-end de détente et la visite du grenier de Capou, en octobre, une journée resto-bowling où 82 joueurs ont pu mesurer leur adresse, en novembre la fin des activités 2019 s'est soldée par un repas dansant à la salle du village de Meys. Toutes ces activités sont ouvertes à toutes personnes en difficultés adhérentes ou non.

La journée d'amitié à Maringes en avril, et la traditionnelle journée pétanque repas dansant du 1er samedi de septembre à St Foy l'Argentière sont autant de moments appréciés des familles, l'occasion de partager ses soucis ses doutes face aux difficultés.



la triplète gagnante de la pétanque à Ste Foy.

une meilleure organisation les jeunes étaient aidés par des parents ou amis bénévoles.

Pour la 2^{ème} année consécutive 16 jeunes ont suivi une formation informatique adaptée animée par Mme Sandra Cernesse du centre multi-média. Ces cours se sont déroulés dans les locaux de l'ESAT de la Goutte d'Or à Meys, pour

L'association par le biais de ses représentants au CVS (conseil à la vie sociale) de l'ESAT de la Goutte d'Or, suit avec intérêt les projets d'avenir de l'ESAT de Meys et notamment la réalisation d'un foyer de vie et d'hébergement sur le secteur.

Le président Joseph Ressicaud et son équipe de responsables remercient les municipalités qui par l'attribution de subventions ou prêts de salle soutiennent les actions de l'association et l'aident à réaliser ses projets en faveurs des personnes touchées par le handicaps, en essayant d'améliorer leur cadre de vie.



week-end à Laguiole

CONTACT

J. Ressicaud **04 74 26 00 00**

ou la secrétaire Yvette Coeur **04 78 44 43 07**

L'ADMR DES HAUTS DU LYONNAIS ET SES VALEURS

L'objectif de l'ADMR des Hauts du Lyonnais et un double objectif :

- Aider des familles dans les tâches quotidiennes et créer des emplois de proximité pour retenir la population.

La défense des valeurs de l'ADMR des Hauts du Lyonnais s'articulent sur plusieurs axes.

- **L'écoute de l'utilisateur :** Le bénéficiaire et son entourage sont au centre des préoccupations de l'ADMR.

- **L'accessibilité de l'aide :** l'ADMR des Hauts du Lyonnais est au service de toutes les personnes indépendamment de leur âge, de leur situation économique, de leur état de santé physique et psychique ou de leur intégration sociale.

QUELS SONT LES MISSIONS ?

L'ADMR DES HAUTS DU LYONNAIS effectue une mission de service adaptée aux besoins et aux attentes d'une population locale permettant ainsi le maintien à domicile.

L'ADMR propose un panel de services :

- Ménage courant - repassage - entretien du linge - aide aux courses - aide aux déplacements - aide à la toilette aide à l'habillage et déshabillage - préparation aux repas ou portage de repas pour toutes personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie.



RECHERCHE DE BENEVOLES

L'ADMR des Hauts du Lyonnais est toujours à la recherche de bénévoles notamment sur St Symphorien sur Coise, Meys, Larajasse.

L'engagement du bénévole est d'être utile au niveau local et rester actif.

La satisfaction du bénévole : avoir le plaisir d'être utile, le contact et les échanges avec les puplis aidés.

Rejoignez l'ADMR des Hts du lyonnais chaque bénévole décide du temps qu'il souhaite consacrer à l'Association.

PORTAGE DE REPAS

A partir du 1 Janvier 2020 un portage de repas gustatif. Une cuisine de goût pour retrouver le plaisir de manger de bons produits avec des produits frais et de saison - des produits locaux.

C'est une cuisine traditionnelle qui vous sera livrée avec

un repas complet :

- Une entrée
- Un plat + garniture
- Un laitage
- Un dessert
- + 1 pain frais.
- Pour le soir un potage de légumes

Une livraison soignée dans une vraie vaisselle en verre et porcelaine sur un plateau cloché qui vous incitera à manger le menu complet

+ Appétissant

+ Ecologique

Livraison tous les jours de la semaine à l'exception du Dimanche et jours fériés.

A votre demande nous pourrons **le Samedi vous livrer 2 repas.**

POUR INFORMATION

Ouverture au public :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h00 à 12h00

Mardi de 13h30 à 16h30

Permanences téléphoniques : **04 78 19 05 49**

• Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

• A partir de Vendredi 16h30 jusqu'au Lundi 8h un numéro d'astreinte est mis à votre disposition en composant le Numéro de téléphone habituel.



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS
ASSOCIATIF

GELF – Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez
L'emploi partagé dans les Monts du Lyonnais

NOUVEAU EN 2019
Ouverture au public :
Création du GELF
Associatif pour répondre
aux structures non
assujetties à la TVA
(Collectivité locale,
Association ...)



Président
Marcel **BERNE**



Secrétaire
Annick **BEYRON**



Trésorière
Colette **LHOPITAL**

GELF

35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Tél : 09 84 53 74 08
Fax : 09 89 53 74 08
Port : 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr /pour le GELFA
gelfasso@gelf.fr
site internet : www.gelf.fr

Vous avez **une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais** et vous recherchez du **personnel à temps partiel ou à temps plein,**

Vous êtes un **particulier** et vous **recherchez un emploi stable proche de chez vous,**

GELF et GELFA, 2 activités nous caractérisent :

Le Temps Partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...), Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et Sécurité de l'emploi, Proximité du lieu de travail, Polyvalence des missions.

Le Pré - Recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise 76 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerçants, PME ...) et 45 salariés à temps partagés. Le GELF Associatif comptabilise 33 adhérents (collectivités, associations ...) et 9 salariés à temps partagés.

Vous êtes une entreprise, association, collectivité locale et vous souhaitez rejoindre le conseil d'Administration du GELF ou GELFA ? Contactez-nous par téléphone ou mail

Pour plus d'information, consultez notre site sur : www.gelf.fr

VIE EXTRA-MUNICIPALE

JARDIN D'AVENIR

une association d'insertion professionnelle dans les Monts du lyonnais

Jardin d'Avenir est une association membre du réseau Cocagne qui lutte contre l'exclusion et agit en faveur de l'environnement, en faisant travailler des salariés en insertion dans l'agriculture maraîchère bio. Une quinzaine de « jardiniers » en parcours d'insertion professionnelle travaillent sur l'exploitation maraîchère biologique et s'occupent des 250 poules pondeuses. La production est commercialisée principalement à des particuliers sous forme d'abonnement panier BIO, LOCAL et SOLIDAIRE.

Des résultats encourageants...

En 2018, 52% des CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) se sont terminés sur des « sorties positives » : CDD/CDI, création d'activité, formation qualifiante ou autre chantier d'insertion. Par rapport à la moyenne nationale de sortie vers l'emploi, nos résultats sont très satisfaisants.

Les stages en entreprise pour dépasser la barrière du CV

Encadrés par une équipe de 5 salariés permanents, chaque jardinier bénéficie d'un accompagnement individualisé, pour identifier les freins à l'emploi et construire un projet professionnel. Le but n'est pas de former de futurs maraîchers ; au JARDIN l'activité de maraîchage sert de support à l'insertion : travailler la terre, réapprendre à fonctionner avec des horaires, avec des objectifs, avec une équipe...

Parmi les différentes actions mises en place, des stages dans d'autres entreprises permettent de découvrir plus concrètement un domaine d'activité et une profession, d'évoluer dans un nouveau milieu avec d'autres personnes : les bénéfices en termes de valorisation et de confiance sont énormes.

Ceux qui parviennent à s'insérer dans l'emploi ont souvent suivi des stages : c'est ce que nous essayons d'encourager au maximum au JARDIN D'AVENIR.

Vous pouvez soutenir JARDIN D'AVENIR et nous permettre de poursuivre notre mission par :

- L'abonnement paniers, qui vous permet de recevoir chaque semaine légumes et œufs bio (deux formats 1 petit ou 1 grand). Nous avons plusieurs lieux de dépôt dans les Monts du lyonnais et les paniers peuvent également être récupérés directement du JARDIN. Nous proposons un essai sur 4 semaines qui vous permettra de tester, sans engagement, nos produits et nos services ;
- Faire un don à l'association (éligible à réduction d'impôt) pour nous aider à engager les investissements indispensables au fonctionnement du JARDIN.

**N'hésitez pas à nous contacter
et aller voir notre site internet :
JARDIN D'AVENIR - 880 Le Colombier
69850 St Martin en Haut
www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr
04 78 48 65 97
contact@jardindavenir.fr**

VIE EXTRA-MUNICIPALE

OFFICE DU TOURISME

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais



2019 fut l'année de la création de l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais. Situé administrativement à Mornant, il est déployé sur 5 bureaux d'information touristique à Chaponost, Mornant, Saint Laurent de Chamousset, Saint Martin en haut et Saint Symphorien sur Coise.

Une nouvelle identité graphique a été créée, et notamment un nouveau logo. Un site Internet commun va voir le jour au premier trimestre 2020 (www.montsdulyonnaistourisme.fr), ainsi que de nouvelles éditions : carte touristique, guide touristique.

Vous aurez sans doute également l'occasion de découvrir le film promotionnel intitulé « Les Monts du Lyonnais, l'Echappée Douce » au cinéma ou sur les réseaux sociaux.

Nous vous demandons un peu de patience, toutes ces actions vont émerger en 2020.

Mail : contact@montsdulyonnaistourisme.fr

Site Internet actuel :

www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Prochainement :

www.montsdulyonnaistourisme.fr

Facebook : Monts du Lyonnais Tourisme

NOUVEAU ! Dès octobre 2019 PARTEZ A LA CHASSE AUX GNOLUS

Et re-découvrez les Monts du Lyonnais avec 12 balades ludiques et gratuites

Les G nolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique et gratuite de géocaching* ! Découvrez les Monts du Lyonnais autrement ! Sortez des sentiers battus et (re)découvrez le territoire par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors.

Munis de votre smartphone, et de l'application mobile, partez à la chasse aux G nolus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les G nolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire !

Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits (3 à 5 ans) se laisseront porter par les répliques des G nolus. Les plus grands interagiront et se mettront dans la peau de véritables chasseurs de G nolus.

Ce nouveau jeu « Les G nolus » se pratique tout au long de l'année, 24h /24h ! Vous verrez, c'est très simple et amusant. Il suffit de se laisser guider par les énigmes le long du parcours.

12 parcours vous permettront de découvrir les Monts du Lyonnais à travers 6 thématiques représentatives de notre patrimoine :

- Histoire et Monuments
- Savoir-faire
- Terroir et Saveurs
- Contes et légendes
- Nature et Paysages
- Au bord de l'eau



boite abritant les badges G nolus à collectionner.



*Le géocaching est une véritable chasse aux trésors grandeur nature, guidée par des coordonnées GPS.



Cette année le relais petite enfance a fêté ses 20 ans ! Une belle fête a été organisée à cette occasion à Aveize le samedi 21 septembre avec des animations variées tout au long de la journée : château gonflable, jeux géants musicaux, labyrinthe sonore, manipulation d'objet de récupération en bois, jeux géants en bois, ferme ambulante. La journée a été ponctuée par deux moments forts : les allocutions avec le partage du gâteau d'anniversaire à 16h00 et le spectacle de clôture à 17h15 spécialement joué pour les enfants.

Chacun a pu profiter pleinement de cette journée festive, nous avons même eu le plaisir de retrouver des assistantes maternelles qui ont accompagné les débuts du relais.

Nous remercions tout particulièrement la municipalité d'Aveize pour la mise à disposition des salles et espaces extérieurs.

Depuis 20 ans déjà le relais petite enfance propose des services aux parents et aux assistantes maternelles. Ses fonctions et missions ont bien évolué en 20 ans avec de nouvelles exigences de la part des financeurs et mais aussi en lien avec l'évolution du métier et des responsabilités des parents dans leur fonction d'employeurs.



Du côté des assistantes maternelles, le terme « nounou » ne convient vraiment plus : elles deviennent de vraies professionnelles de la petite enfance avec une formation initiale plus complète et plus exigeante. Le rôle du relais est notamment de les accompagner vers cette professionnalisation en leur proposant régulièrement des formations complémentaires, en les sensibilisant à l'importance de leur métier et à leur responsabilité auprès des enfants mais aussi des parents. Nous évoluons petit à petit vers un métier mieux reconnu de tous.

Pour les parents, les démarches administratives se sont bien complexifiées depuis toutes ces années : la « nounou » n'est plus employée « comme ça », sans être déclarée. Le relais est là pour les épauler dans leurs démarches d'employeurs : déclarations, documents à compléter en cas de maladie, retraite, rupture... Mais ils trouvent aussi auprès du relais un soutien en cas de relation difficile ou conflictuelle avec leur salariée.

Les animatrices ont vu aussi leur poste évoluer avec le développement notamment du réseau de partenaires à l'échelle du territoire mais aussi dans l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents. Le relais est plus connu, mieux reconnu et par conséquent plus sollicité.

Vous pouvez joindre les animatrices au 04 78 48 56 10 ou au 04 78 19 05 31 si vous souhaitez des informations ou un soutien dans vos démarches.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE À LA DEMANDE

Ce service s'adresse aux personnes en réelles difficultés pour se déplacer. Il a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Il permet aux personnes sans moyen de locomotion, domiciliées sur la Communauté de communes de se déplacer pour les nécessités de la vie courante et ainsi accéder aux services et aux activités - Pour bénéficier de ce service, il faut répondre à des conditions de ressources et situations spécifiques.

Vous devez vous rendre auprès de la mairie de votre commune d'habitation, qui vous remettra un dossier et le règlement de fonctionnement. Une fois votre dossier constitué, celui-ci sera instruit en mairie. Si vous remplissez les conditions, il sera transféré au service Mobilité de la Communauté de communes.

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

- Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...);
- Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Créée en janvier 2016, la Fabrik a continué sa route en 2019 avec de nouveaux projets à l'échelle des Monts du Lyonnais grâce au travail complémentaire entre ses bénévoles et ses salariés.

Une programmation atypique :

- Du 7 au 28 Avril : Festival de spectacles vivants jeune public **Un Mouton dans le Ciel**
- Vendredi 10 mai : Bibliothèque Humaine à Chambost-Longessaigne.
- Samedi 19 octobre : Concert Les Ogres de Barback à Larajasse
- Dimanche 3 novembre : Concert polyphonies et soupe de courge à la Chapellerie de Chazelles sur Lyon.



Les Ogres de Barback à Larajasse

Des événements pour se rassembler entre associations :

- Mars 2019 : 2^{ème} édition du Printemps des Poètes dans les Monts du Lyonnais.
- Du 3 octobre au 2 novembre : Copains comme Chansons



Un Mouton dans le Ciel

Un soutien à la création de spectacles : Résidences d'artistes confirmés

Un outil de création pour les artistes locaux : les Chantiers d'artistes.

4 compagnies locales ont été accueillies pour des temps de travail sur leurs nouvelles créations :

- du 18 au 22 mars : la compagnie Le Blé en Herbe
- du 11 au 20 juin : la compagnie XOXO
- du 24 au 27 octobre : le quatuor polyphonique La Miye aux Tiroirs
- fin décembre : Guillaume Lavergne

Un accompagnement des pratiques artistiques locales.

Tous vos événements sont à découvrir sur lekalepin.fr, votre agenda culturel local et collaboratif. Consultez le site www.leKalepin.fr ou abonnez-vous à la newsletter !

Plus d'informations :
info@lafabrik-moly.fr
09 82 30 04 54
Suivez-nous sur
www.lafabrik-moly.fr
et sur Facebook La Fabrik 

- Mutualisation de matériel scénique : La Kuma (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique). La Fabrik propose aux associations et collectivités un parc de matériel son et lumière disponible à la location pour les événements dans les Monts du Lyonnais.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA 2020

- 3^{ème} édition du Printemps des Poètes (mars)
- Nouvelles éditions des festivals Un Mouton dans le Ciel (avril) et Copains Comme Chanson (octobre)



Que peut-on trouver au sein de la MSAP ?

Une Maison de Services au Public (MSAP) est un guichet unique de proximité à la disposition de la population et des associations. Elle vous conseille et vous aide dans toutes vos démarches quotidiennes (l'emploi, l'insertion professionnelle et sociale, la santé et les services à la personne) et rassemble en un même lieu vos différentes administrations (Mission Locale, MSA, Pôle emploi, CAF, CPAM...). L'information est accessible à tous, l'accueil est gratuit et personnalisé selon la demande (mise à disposition d'auto documentation).

MSAP
St Laurent de Chamousset
04 74 26 50 78

.....

MSAP
St Symphorien sur Coise
04 78 19 05 14



Maison de services au public

MSAP ST LAURENT DE CHAMOUSSET

122 avenue des 4 cantons / Tél. 04 74 26 50 78

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 jeudi et vendredi : ouvert uniquement le matin
 msap@cc-mdl.fr

MSAP ST SYMPHORIEN SUR COISE

57 rue des tanneries / Tél. 04 78 19 05 14

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 jeudi : ouvert uniquement le matin
 msap@cc-mdl.fr

Nos permanences

EMPLOI FORMATION

- **Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)**
Lundi et jeudi matin sur RDV au 04 74 05 00 30
- **Solidarités Nouvelles Face au Chômage**
Sur RDV au 06 79 31 13 15

- **Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)**
Mardi et Mercredi sur RDV au 04 72 59 18 80
- **Pôle Emploi (uniquement pour les ressortissants Pôle Emploi Tassin)**
Atelier profil de compétences - Un jeudi matin par mois

CAF / MSA / CPAM

- **CAF du Rhône** Mardi de 9h à 10h30 sur RDV à la MSAP
- **CPAM (sécurité sociale)** Jeudi de 9h à 12h sans RDV
- **MSA Ain-Rhône** Mercredi de 13h30 à 16h30 sans RDV

- **CAF du Rhône** Mardi de 10h30 à 12h sur RDV à la MSAP
- **CPAM (sécurité sociale)** Vendredi de 9h à 12h sans RDV
- **Assistant Social de la CPAM** sur RDV au 04 27 82 23 29
- **MSA Ain-Rhône** Lundi de 13h30 à 16h30 sans RDV

JURIDIQUE

- **Avocat du barreau de Lyon**
Un mercredi sur 2 sur RDV à la MSAP
- **Conciliateur de justice** sur rendez-vous à la Mairie de St Laurent de Chamousset, tel. 04 74 70 50 19
- **FNATH** Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, affection longue durée, invalidité, handicap, sur RDV à la MSAP

- **Avocat du barreau de Lyon**
Un mercredi sur 2 sur RDV à la MSAP
- **Conciliateur de justice**
1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV à la MSAP
- **FNATH** Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, affection longue durée, invalidité, handicap, sur RDV à la MSAP

MÉDIATION FAMILIALE

- **Centre de la Famille et de la Médiation**
Un mardi sur 2 de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54

- **Centre de la Famille et de la Médiation**
Un mardi sur 2 de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54

HABITAT

- **Conseils en rénovation avec le Parc Eco Habitat**
- **Conseils en architecture avec le CAUE**
Le mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30

- **Conseils en rénovation avec le Parc Eco Habitat**
- **Conseils en architecture avec le CAUE**
Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise tel.04 72 66 14 30

SANTÉ

- **Planning familial (Santé, Sexualité, Ado)**
sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

- **Planning familial (Santé, Sexualité, Ado)**
à la Maison de santé de St Symphorien sur C. ou à la MIC sur RDV

RETRAITE

- **Accompagnement pour les dossiers CARSAT par les agents des MSAP**

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Chauffages d'appoint comment prévenir les intoxications

les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Groupes électrogènes comment prévenir les intoxications

les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air
- de votre logement.

**En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Santé Publique France**

VIE EXTRA-MUNICIPALE

PARC ECO HABITAT

Parc Eco Habitat
Plateforme Locale de la Rénovation

Les rdv des particuliers – conseil habitat :

- Du Mardi au vendredi (9h jusqu'à 18h) à St Symphorien sur Coise (PEH)
- Les mercredis de 14h jusqu'à 17h (MSAP St Laurent)

Les permanences du CAUE :

- Dernier vendredi de chaque mois à (14h jusqu'à 18h) au PEH
- Deuxième mercredi de chaque mois (14h jusqu'à 17h) à la MSAP St Laurent

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

UPA LYCEE JEAN MONNET

Prépa apprentissage au Lycée Jean Monnet à Saint Symphorien sur Coise : un coaching projet professionnel sur mesure !

Objectifs

Ce dispositif d'accompagnement de proximité sur le territoire des Monts du Lyonnais est un tremplin pour des jeunes en difficulté sans emploi et sans formation éloignés du marché du travail afin qu'ils puissent se préparer et accéder à un emploi, un contrat d'apprentissage et une formation.

Le parcours « à la carte » répond aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire afin d'identifier, de construire ou de mûrir un projet professionnel réaliste et/ou de consolider les connaissances et compétences nécessaires pour sécuriser un retour à l'emploi :

- apprentissage des savoir-être professionnels, consolidation des savoir-faire de base et « coaching » projet professionnel

Bénéficiaires

Les jeunes et jeunes adultes (de 15 à 29 ans) dont le niveau de qualification est inférieur au niveau baccalauréat ou non validé (aucune limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH). Les groupes accueillis sur le dispositif au Lycée Jean Monnet n'ont pas de projet établi ou sont en échec scolaire.

Organisation

Le parcours démarre à n'importe quel moment de l'année par une phase de diagnostic approfondi afin d'établir le parcours individualisé. Pour cela, il suffit de contacter le Lycée Jean Monnet et prendre rendez-vous pour postuler. Cet accompagnement a commencé en Juin 2019 et se déroule au Lycée Jean Monnet à Saint Symphorien sur Coise en présentiel (lundi et mardi) afin de s'approprier des techniques de recherche d'emploi, d'établir des



contacts avec les entreprises, de participer à des plateaux techniques en centre de formation (cuisine et puériculture au Lycée Jean Monnet et avec d'autres établissements partenaires). Il est également possible de consolider des compétences de base (français, calcul,...) et relationnelles (gestion du stress, confiance en soi,...).

Les stages permettent aux jeunes de découvrir les métiers lors d'immersion en milieu professionnel : mercredi, jeudi, vendredi.

Durée

La durée du parcours peut varier de quelques jours à plusieurs mois et sera adaptée en fonction de la situation et du projet du bénéficiaire.

Financement

Ce dispositif « prépa apprentissage » est financé par le ministère du Travail dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences. Il est mis en place du 1er mars 2019 au 31 mars 2021.

CONTACT

laurence.granjon-joly@cneap.fr
LEAP JEAN MONNET - 04 78 48 42 24
www.lycee-jean-monnet.org
www.facebook.com/lyceejeanmonnet



VIE EXTRA-MUNICIPALE

▶▶▶ CENTRE SOCIOCULTUREL DES HAUTS LYONNAIS

**Le Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais :
c'est reparti pour 4 ans !**

Une association sociale et culturelle :

C'est une association à vocation sociale et culturelle, qui est gérée par des administrateurs.trices bénévoles, représentant les habitants et les 10 communes couvertes par le centre socioculturel (communes de l'ancienne communauté de communes des Hauts du Lyonnais), appuyé.e.s par une équipe salariée pour la mise en œuvre d'actions diverses. Les bénévoles sont également nombreux à s'engager à nos côtés, sur différents projets (accompagnement à la scolarité, apprentissage de la langue française, préparation de centres de loisirs, conseil des parents, programmation de conférences, p'tit déj de l'actu, etc.).

Des actions pour tous, de la petite enfance aux seniors :

Le centre social accueille les habitant.e.s, quel que soit leur âge, leur niveau social, leur origine et est à l'écoute des idées et besoins de chacun.e ! De la crèche Pirouette au lieu d'accueil parents enfants « Jeu Marrette » en passant par les centres de loisirs et projets jeunes mini MJ dans les villages, aux sorties familles, café des parents, actions seniors ou activités de bien-être, on trouve de tout au centre socioculturel !



Un nouveau projet social pour les 4 prochaines années :

Tous les 4 ans, le centre socioculturel doit redéfinir son projet pour continuer à être labellisé « centre social » par la CAF du Rhône. Un an de travail a été nécessaire, associant adhérents, administrateurs.trices et salarié.e.s, pour aboutir à ce nouveau projet, placé sous le signe de la coopération et du pouvoir d'agir des habitants.

Pour résumer le projet en quelques lignes, il s'oriente autour de 3 axes principaux :

- L'accompagnement et l'ouverture à l'autre
- La participation, l'engagement et la citoyenneté
- Le vivre ensemble et le lien social

Un projet ambitieux, mais réaliste, dans lequel chacun peut trouver sa place ! Vous pouvez retrouver le détail de ce projet sur notre site internet.



Et encore des nouveautés :

Plusieurs nouveautés sur cette année 2019. Pour n'en citer que quelques-unes :

- La co-organisation d'une semaine des écrans, afin de sensibiliser les familles à l'impact des écrans sur nos enfants et adolescent.e.s.
- La proposition d'ateliers parents enfants mensuels (éveil corporel, danse africaine, ateliers signe avec bébé, ateliers Montessori).
- Des centres de loisirs organisés à présent également sur les petites vacances en partenariat avec les parents bénévoles ou associations de famille des villages (Larajasse à Toussaint).

- Des après-midi pour les 11-15 ans dans les villages de Pomeys, La Chapelle, Duerne, Grézieu, Larajasse cette année (les mini MJ). Et l'accompagnement de plusieurs projets de jeunes, en particulier un projet d'immersion dans la nature, loin des écrans, porté par des jeunes de Grézieu, ou la réalisation de Kamishibai par des jeunes de Pomeys et La Chapelle.
- L'accompagnement d'un collectif de bénévoles, préparant un « Noël autrement » pour l'après-midi et la soirée du 24 décembre prochain, pour fêter Noël de façon conviviale, moins commerciale (à Larajasse, soirée ouverte à tou.te.s, inscription au centre socioculturel).

Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet www.cscdeshautsdulyonnais.fr sur notre page Facebook.  Centre socioculturel des Hauts du Lyonnais 04.78.48.46.14

VIE EXTRA-MUNICIPALE

CAPSULES ET BOUCHONS



Salon 2020

Depuis maintenant 3 ans, l'association Capsules et Bouchons organise son salon du vin et de la bière dans les Monts du Lyonnais. L'objectif de l'association est de faire découvrir la culture du vin et de la bière au travers d'un salon convivial et accessible à tous.

Cette année, l'équipe de bénévoles a ainsi accueillis près de 35 vignerons et brasseurs venus des quatre coins de France à Larajasse.

Du côté des visiteurs, c'est près de 1500 personnes qui sont venues échanger avec les producteurs et déguster des vins et des bières dont la diversité ont fait le plaisir de tous. Ils ont pu également se restaurer avec des planches issus de produits de qualité et participer aux diverses animations proposées : des ateliers dégustations et pédagogiques, un jeu de reconnaissance à l'aveugle, une vente d'huîtres ou encore un espace jeux animé par la ludothèque des Monts du lyonnais. Le samedi soir, un « une daube de boeufs Angus » 100 % local et en musique fût servi à près de 350 personnes.

L'association Capsules et Bouchons remercie l'ensemble des personnes ou associations qui se sont investies tant en amont que pendant le weekend pour que cet évènement puisse avoir lieu.



Capsules et Bouchons, association à caractère intercommunale qui s'est fixé comme objectif de parcourir les Monts du Lyonnais, se rendra cette-fois-ci

À AVEIZE

LES 14 ET 15 MARS 2020

Vous pourrez retrouver les vignerons et brasseurs présents sur les éditions précédentes et nous vous réservons quelques nouveautés ! A travers ce salon, nous souhaitons que chacun puisse s'ancrer dans un mode de consommation directe avec les producteurs.

Ainsi pensez à réserver votre date dès aujourd'hui pour venir remplir votre cave afin de faire découvrir à vos amis des vins et bières dont vous connaissez l'origine et que vous aurez pris plaisir à sélectionner !



Calendrier 2020

zone A

Besançon,
Bordeaux, Clermont-
Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges,
Lyon, Poitiers

zone B

Aix-Marseille,
Amiens, Caen, Lille,
Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours,
Reims, Rennes,
Rouen, Strasbourg

zone C

Créteil,
Montpellier,
Paris,
Toulouse,
Versailles

JANVIER

M 1	Jour de l'An	
J 2	Basile	
V 3	Geneviève	01
S 4	Odilon	
D 5	Épiphanie	
L 6	Melaine	
M 7	Raymond	
M 8	Lucien	
J 9	Alix	02
V 10	Guillaume	
S 11	Paulin	
D 12	Tatiana	
L 13	Yvette	
M 14	Nina	
M 15	Rémi	
J 16	Marcel	03
V 17	Roseline	
S 18	Prisca	
D 19	Marius	
L 20	Sébastien	
M 21	Agnès	
M 22	Vincent	04
J 23	Barnard	
V 24	F. de Sales	
S 25	Conv. de St Paul	
D 26	Paule	
L 27	Angèle	
M 28	Th. d'Acquin	05
M 29	Gildas	
J 30	Martine	
V 31	Marcelle	

FÉVRIER

S 1	Ella	
D 2	Chandeleur	
L 3	Blaise	
M 4	Véronique	
M 5	Agathe	06
J 6	Gaston	
V 7	Eugénie	
S 8	Jacqueline	
D 9	Apolline	
L 10	Arnaud	
M 11	ND de Lourdes	
M 12	Félix	07
J 13	Béatrice	
V 14	Valentin	
S 15	Claude	
D 16	Julienne	
L 17	Alexis	
M 18	Bernadette	08
M 19	Gabin	
J 20	Aimée	
V 21	Pierre Damien	
S 22	Isabelle	
D 23	Lazare	
L 24	Modeste	
M 25	Roméo	09
M 26	Nestor	
J 27	Honorine	
V 28	Romain	
S 29	Auguste	

MARS

D 1	Aubin	
L 2	Ch. le Bon	
M 3	Guénohé	10
M 4	Casimir	
J 5	Olive	
V 6	Colette	
S 7	Félicité	
D 8	Jean de Dieu	
L 9	Françoise	
M 10	Vivien	
M 11	Rosine	11
J 12	Justine	
V 13	Rodrigue	
S 14	Mathilde	
D 15	Louise	
L 16	Bénédictine	
M 17	Patrice	12
M 18	Cyrille	
J 19	Joseph	
V 20	PRINTEMPS	
S 21	Clémence	
D 22	Léa	
L 23	Victorien	13
M 24	Cath. de Suède	
M 25	Annonciation	
J 26	Larissa	
V 27	Habib	
S 28	Gontran	
D 29	Gwladys +1h	
L 30	Amédée	
M 31	Benjamin	

AVRIL

M 1	Hugues	
J 2	Sandrine	
V 3	Richard	14
S 4	Isidore	
D 5	Rameaux - Irène	
L 6	Marcellin	
M 7	J-B. de la Salle	
M 8	Julie	15
J 9	Gautier	
V 10	Fulbert	
S 11	Stanislas	
D 12	Pâques - Jules	
L 13	Ida - Lundi de Pâques	
M 14	Maxime	
M 15	Paternelle	16
J 16	Honoré	
V 17	Anicet	
S 18	Parfait	
D 19	Emma	
L 20	Odette	17
M 21	Anselme	
M 22	Alexandre	
J 23	Georges	
V 24	Fidèle	
S 25	Marc	18
D 26	Alida	
L 27	Zita	
M 28	Valérie	
M 29	Cath. de Sienne	
J 30	Robert	

MAI

V 1	Fête du travail	
S 2	Boris	
D 3	Phil., Jacq.	
L 4	Sylvain	
M 5	Judith	19
M 6	Prudence	
J 7	Gisèle	
V 8	Victoire 1945	
S 9	Pacôme	
D 10	Solange	
L 11	Estelle	20
M 12	Achille	
M 13	Roland	
J 14	Matthias	
V 15	Denise	
S 16	Honoré	21
D 17	Pascal	
L 18	Eric	
M 19	Yves	
M 20	Bernardin	
J 21	Ascension - Constantin	
V 22	Emile	
S 23	Didier	22
D 24	Donatien	
L 25	Sophie	
M 26	Bérenger	
M 27	Augustin	
J 28	Germain	
V 29	Aymar	
S 30	Ferdinand	
D 31	Pentecôte - Visitation	

JUIN

L 1	L. Pentecôte - Justin	
M 2	Blandine	
M 3	Kévin	23
J 4	Clotilde	
V 5	Igor	
S 6	Norbert	
D 7	F. des mères Gilbert	
L 8	Médard	24
M 9	Diane	
M 10	Landry	
J 11	Barnabé	
V 12	Guy	
S 13	Antoine de P.	
D 14	Elisée	
L 15	Germaine	25
M 16	J. F. Régis	
M 17	Hervé	
J 18	Léonce	
V 19	Romuald	
S 20	Silvère	
D 21	F. des Pères - ETE	
L 22	Alban	26
M 23	Audrey	
M 24	Jean-Baptiste	
J 25	Prosper	
V 26	Anthelme	
S 27	Fernand	
D 28	Irénée	
L 29	Pierre-Paul	
M 30	Marial	

JUILLET

M 1	Thierry	
J 2	Martinien	27
V 3	Thomas	
S 4	Florent	
D 5	Antoine	
L 6	Mariette	
M 7	Raoul	
M 8	Thibault	
J 9	Amandine	28
V 10	Ulrich	
S 11	Benoît	
D 12	Olivier	
L 13	Henri et Joël	
M 14	Fête Nationale	
M 15	Donald	29
J 16	ND Mt Carmel	
V 17	Charlotte	
S 18	Frédéric	
D 19	Arsène	
L 20	Marina	30
M 21	Victor	
M 22	Marie Madeleine	
J 23	Brigitte	
V 24	Christine	
S 25	Jacques	31
D 26	Anne, Joachim	
L 27	Nathalie	
M 28	Samson	
M 29	Marthe	
J 30	Juliette	
V 31	Ignace de L.	

AOÛT

S 1	Alphonse	
D 2	Julien Eymard	
L 3	Lydie	
M 4	Jean-M. Vianney	32
M 5	Abel	
J 6	Transfiguration	
V 7	Gaëtan	
S 8	Dominique	
D 9	Amour	
L 10	Laurent	
M 11	Claire	33
M 12	Clarisse	
J 13	Hippolyte	
V 14	Evrard	
S 15	Assomption	
D 16	Armel	
L 17	Hyacinthe	34
M 18	Hélène	
M 19	Jean Eudes	
J 20	Bernard	
V 21	Christophe	
S 22	Fabrice	
D 23	Rose de Lima	
L 24	Barthélémy	35
M 25	Louis	
M 26	Natacha	
J 27	Monique	
V 28	Augustin	
S 29	Sabine	
D 30	Fiacre	
L 31	Aristide	

SEPTEMBRE

M 1	Gilles	
M 2	Ingrid	36
J 3	Grégoire	
V 4	Rosalie	
S 5	Raissa	
D 6	Bertrand	
L 7	Reine	
M 8	Nativité	37
M 9	Alain	
J 10	Inès	
V 11	Adelphé	
S 12	Apollinaire	
D 13	Aimé	
L 14	Croix Glorieuse	
M 15	Roland	38
M 16	Edith	
J 17	Renaud	
V 18	Nadège	
S 19	Emilie	
D 20	Davy	
L 21	Matthieu	39
M 22	AUTOMNE Maurice	
M 23	Constant	
J 24	Thècle	
V 25	Hermann	
S 26	Côme et Damien	
D 27	Vinc. de Paul	
L 28	Venceslas	40
M 29	Michel	
M 30	Jérôme	

OCTOBRE

J 1	Thé. de l'E. Jésus	
V 2	Léger	
S 3	Gérard	
D 4	Fr. d'Assise	
L 5	Fleur	
M 6	Bruno	41
M 7	Serge	
J 8	Pélagie	
V 9	Denis	
S 10	Ghislain	
D 11	Firmin	
L 12	Wilfried	42
M 13	Géraud	
M 14	Juste	
J 15	Thérèse d'Avila	
V 16	Edwige	
S 17	Baudoin	
D 18	Luc	
L 19	René	43
M 20	Adeline	
M 21	Céline	
J 22	Elodie	
V 23	Jean de Capistran	
S 24	Florentin	
D 25	Crépin	
L 26	Dimitri	44
M 27	Emeline - 1h	
M 28	Jude	
J 29	Naraisse	
V 30	Bienvenue	
S 31	Quentin	

NOVEMBRE

D 1	Toussaint	
L 2	Défunt	
M 3	Hubert	45
M 4	Charles	
J 5	Sylvie	
V 6	Berthe	
S 7	Carine	
D 8	Geoffroy	
L 9	Théodore	46
M 10	Léon	
M 11	Armistice 1918	
J 12	Christian	
V 13	Brice	
S 14	Sidoine	
D 15	Albert	
L 16	Marguerite	47
M 17	Elisabeth	
M 18	Aude	
J 19	Tanguy	
V 20	Edmond	
S 21	Prés. de Marie	
D 22	Cécile	
L 23	Clément	48
M 24	Flora	
M 25	Catherine	
J 26	Delphine	
V 27	Séverin	
S 28	Jacq. de la M.	
D 29	Saturnin	
L 30	André	

DÉCEMBRE

M 1	Florence	
M 2	Viviane	49
J 3	François Xavier	
V 4	Barbara	
S 5	Gérald	
D 6	Nicolas	
L 7	Ambroise	
M 8	Imm. Conception	
M 9	Pierre Fourier	50
J 10	Romarc	
V 11	Daniel	
S 12	Jeanne F.C.	
D 13	Lucie	
L 14	Odile	
M 15	Ninon	51
M 16	Alice	
J 17	Gaël	
V 18	Gafien	
S 19	Urbain	
D 20	Théophile	
L 21	HIVER	
M 22	Françoise Xavière	
M 23	Armand	
J 24	Adèle	52
V 25	Noël	
S 26	Etienne	
D 27	Jean	
L 28	Innocents	
M 29	David	
M 30	Roger	01
J 31	Sylvestre	

-Fraternité

POMÉYS

Sylvie Ollon Photographie

DU 27 AVRIL 2019

CLASSE EN 9





BULLETIN MUNICIPAL
WWW.POMEYS.FR

478 RUE DU TILLEUL - 69590 POMEYS
TEL. 04 78 48 42 25
FAX. 04 78 44 30 78
MAIRIE.POMEYS@CC-MDL.FR

